

Wellington
Dépôt garanti
12 3/4%
1 an
522-1990
285, chemin Ste-Foy

LE SOLEIL

**ACHETONS
ANTIQUITÉS**
ARGENT COMPTANT
692-0581 654-1834

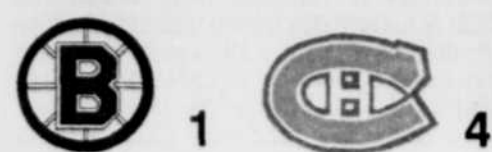
JEUDI 26 AVRIL 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 117
70 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-LES DE LA MADELINE-GASPESIE-ABITIBI 50¢

35¢

LE SPORT



Lebeau et Carbo donnent un sursis au Canadien

À la suite d'une victoire de 4 à 1, les Glorieux restent en vie pour au moins une autre partie à Boston, demain soir. À l'écart du jeu depuis le dernier match régulier à Hartford, le 1^{er} avril, Stephan Lebeau (photo) a accompli ce qui dépasse la fiction en enfilant deux buts en troisième période pour assurer la victoire au Canadien. Guy Carbonneau, lui, a compté le premier et le dernier but du Tricolore. **S-3 à S-5**



QUÉBEC

Québec prépare un plan d'ensemble pour Saint-Roch

Les professionnels de la ville de Québec veulent préparer un plan directeur d'aménagement du quartier Saint-Roch correspondant aux principes du RP. **A-3**

L'ÉCONOMIE

Comptables radiés pour trois mois de leur Ordre

L'Ordre des comptables a imposé à Jacques Desmeules, Jacques Laquerre et Bernard Verronneau une amende de 20 000 \$ et une radiation de 3 mois. **B-1**

LE CANADA

Nunziata ne voit aucune raison de s'excuser

John Nunziata s'estime justifié de traiter les séparatistes de « traîtres ». Selon lui, ses propos ont été amplifiés et déformés par la presse et ses adversaires. **B-12**

CAHIER SPECIAL

Cahier spécial LA PÊCHE

La saison de la pêche à la ligne au Québec débute demain. LE SOLEIL publie aujourd'hui un cahier spécial de 12 pages sur ce loisir attirant plusieurs centaines de milliers de Québécois. **Tabloid SPORT**

LES ARTS

Lise Payette renoue avec « Place aux femmes »

Mme Lise Payette a repris l'antenne hier matin à la radio de R.-C. le temps de célébrer pendant deux heures le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes. **C-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-7
Le Québec	A-8 à A-11, A-16
Le Canada	B-11 et B-12
Le Monde	B-7 à B-10
Annonces classées	C-5 à C-12
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-9
Décès	C-12 et C-13
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-15
Michel Corbeil	A-9
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-12
Pierre Champagne	A-5

LA MÉTÉO

Brumeux en matinée. Possibilité d'averses par la suite. Maximum : 12 à 14. Demain : brumeux en matinée. Nuageux et possibilité d'averses par la suite. **S-16**

Sondage Gallup

Meech méconnu et peu appuyé

Moins du tiers des Canadiens adultes croient que l'adoption de l'accord du lac Meech aura un impact positif pour le Canada. Par ailleurs, 38 % d'entre eux estiment que cette entente ne serait pas une bonne chose pour le pays et, enfin, 39 % des sondés n'ont aucune opinion sur le sujet.

par LORNE BOZINOFF
et PETER MACINTOSH
Institut Gallup

Ceux qui appuient cet accord seront certainement déçus de constater que trois ans après la rédaction de ce document par le

premier ministre Bryan Mulroney et les dix premiers ministres des provinces, 77 % des Canadiens sont soit contre l'accord soit parfaitement incapables de le commenter.

Les sondages Gallup effectués à différentes époques indi-

quent qu'il n'y a jamais eu plus de 31 % des Canadiens qui ont appuyé l'accord. La plus haute note à cet effet date de janvier 1989.

À peine deux mois avant la date limite où l'accord doit être adopté par le fédéral et les dix provinces, il semble qu'il n'y qu'au Québec qu'un échec dans cette démarche serait accueilli avec consternation. Cependant, même dans cette province une importante proportion de la po-

pulation se dit incapable d'expliquer en quoi consiste ce document.

Alors que 38 % des Québécois pensent que l'accord serait une bonne chose pour le pays et que 18 % n'y voient pas une amélioration, 44 % des sondés dans cette province ne peuvent se prononcer sur ces propositions constitutionnelles.

Ailleurs, les partisans de l'accord ne sont que 22 % en Ontario, 18 % dans les provinces des

Prairies, 15 % en Colombie-Britannique et aussi peu que 14 % dans les provinces atlantiques.

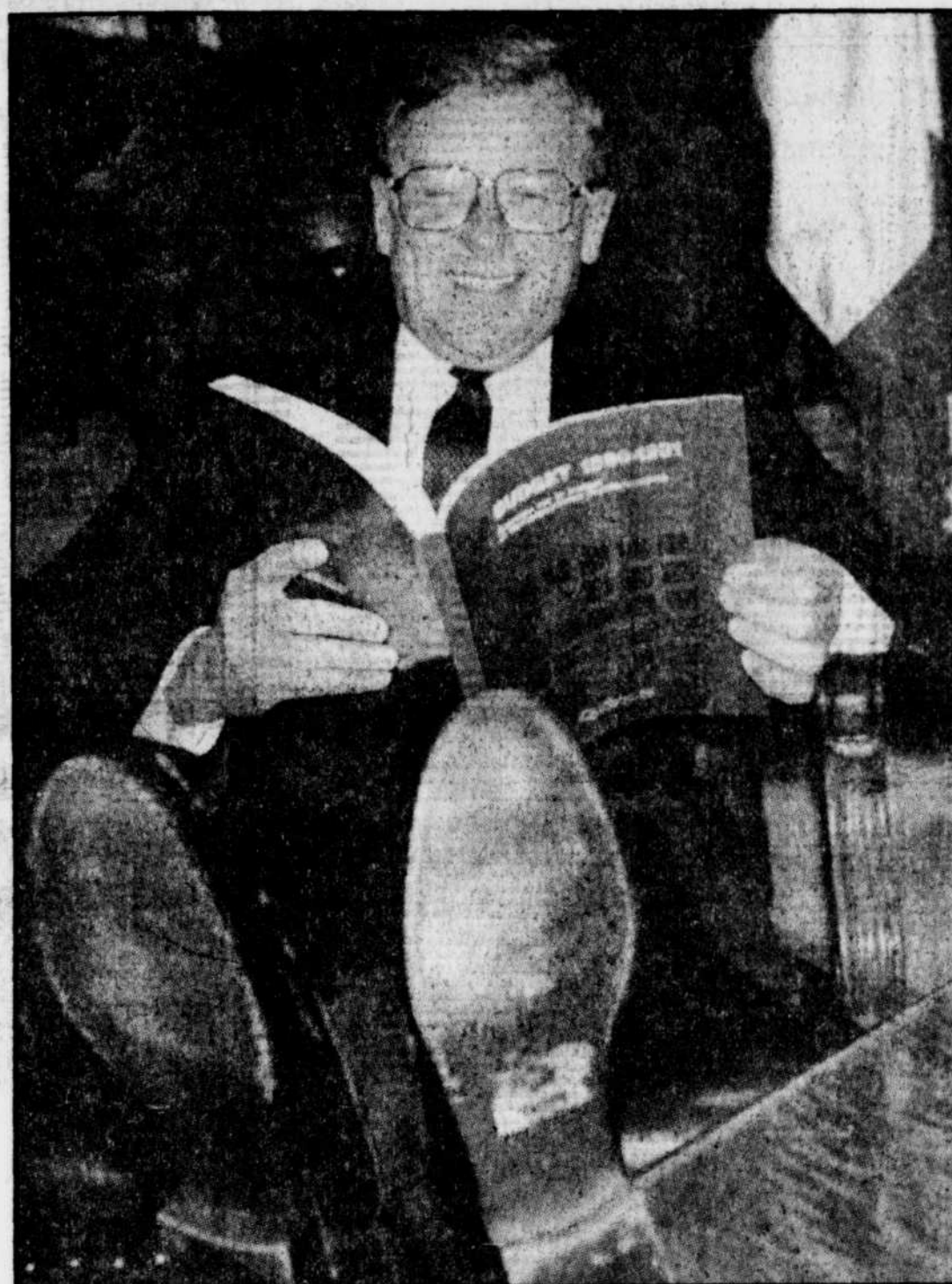
L'ignorance de l'accord du lac Meech est le fait de pas moins de 58 % des Canadiens tandis que 9 % se disent familiers avec ce document et 31 % disent n'avoir qu'une connaissance superficielle du sujet.

Les raisons du choix

Si on leur demande pourquoi

Suite A-2, Meech...

Levesque met fin au suspense ce soir



Fidèle à la tradition, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, portant des chaussures neuves, hier, en jetant un dernier coup d'oeil sur le budget qu'il doit lire aujourd'hui.

Les artistes menacent de débrayer si on les oublie

MONTREAL (PC — LE SOLEIL) — La possibilité d'un débrayage de tous les spectacles vient d'être évoquée, au cas où le gouvernement Bourassa ne tiendrait pas sa promesse de voter aux arts et à la culture un pour cent du budget du Québec, qui sera déposé ce soir à l'Assemblée nationale.

Hier, le Trident, la Compagnie Jean Duceppe, le Théâtre du nouveau monde, le Théâtre populaire du Québec, l'Association des compagnies

de théâtre, le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (arts visuels) et la Conférence canadienne des arts (CCA) ont tous émis des communiqués

pour rappeler au premier ministre sa promesse de consacrer 1 % du budget du Québec au secteur culturel. Cette part est actuellement de 0,73 %.

Selon Normand Thériault, porte-parole de la Coalition du monde des arts, la menace d'une grève a été évoquée, en début de semaine à Montréal, lors d'une réunion où étaient

Suite A-2, Artistes...

Entente entre la CTCUQ et ses chauffeurs

Il n'y aura pas grève des chauffeurs de la CTCUQ ; le conflit est réglé, les parties ayant accepté de rouvrir la clause d'indexation la troisième année, si l'inflation dépasse 6,5 %.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Environ 500 des 750 chauffeurs ont voté sur cette recommandation de la direction syndicale et l'ont acceptée à plus de 95 %. C'est aussi à 95 % qu'ils avaient voté en faveur de la recommandation des conciliateurs, il y a une semaine.

Tant la direction de la CTCUQ que l'exécutif du syndicat ont exprimé leur grande satisfaction du résultat de ces négociations, longues et parfois difficiles.

La semaine dernière la CTCUQ refusait la suggestion du sous-ministre adjoint aux relations de travail, M. Raymond Desilets, et du conciliateur, M. Jean-Louis Duchaine, d'une indexation pouvant aller jusqu'à 3,5 % pour la troisième année de la convention collective.

Lundi, les conciliateurs ont amené les parties à discuter de cette clause et on a convenu de suggérer aux chauffeurs une indexation pouvant atteindre 1,5 %, ce qui porterait l'augmentation totale possible à 6,5 % pour la troisième année. On rouvrira cette clause au début de 1992 si l'inflation dépasse les 6,5 % en 1991. Il y aura alors négociation pour une période de 30 jours, après quoi, s'il n'y a pas entente, les conciliateurs feront une recommandation qui liera, obligatoirement, les parties.

C'est cette recommandation que les chauffeurs ont acceptée à plus de 95 %, mardi soir et hier matin.

En résumé, donc, la convention collective contient des hausses de salaire de 5 % pour chaque année, une indexation pouvant aller jusqu'à 1 % en 1990 et jusqu'à 1,5 % en 1991. Au 30 juin 1989, un chauffeur d'autobus de la CTCUQ gagnait 14,85 \$ l'heure. Du 1^{er} juillet 1989 à la même date cette année, il gagnera 15,59 \$. Du 1^{er} juillet 1990 au 1^{er} juillet 1991, ce sera 16,37 \$ s'il n'y a pas d'inflation et 17,19 \$ l'année suivante, toujours en ne tenant

compte que des hausses de 5 % par an.

Rappelons que les chauffeurs gagnent cinq minutes additionnelles en compensation de l'absence d'une pause. Les soins dentaires seront gratuits pour les chauffeurs. Certains obtiennent également la semaine de quatre jours.

La convention contient aussi

Suite A-2, CTCUQ...

Autre nouvelle en page A-7



M. Pierre-F. CÔTÉ

Pierre-F. Côté affecté en Haïti

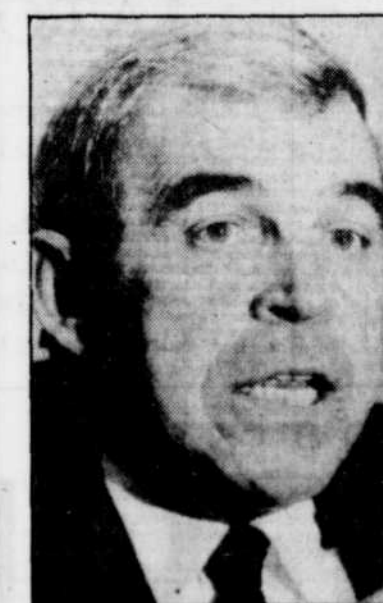
Le directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, sera coordonnateur d'une mission permanente menée en Haïti par l'Organisation des états américains (OEA) et agira même comme représentant personnel de son secrétaire général, M. Joao Soares, en vue d'aider à préparer la tenue d'élections démocratiques dans ce pays des Antilles.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

LE SOLEIL a appris de sources sûres, hier, que M. Côté se rendra de nouveau en Haïti dès le début de la semaine prochaine. Le directeur général des élections du Québec rencontrera notamment les membres du Conseil électoral provisoire, à qui incombe la responsabilité de la tenue d'élections libres, au plus tard dans quelques mois, afin d'examiner avec eux l'aide technique que pourrait leur apporter l'OEA.

M. Côté faisait partie d'une précédente mission qui s'était

Suite A-2, Côté...



Benoît BOUCHARD

Benoît Bouchard craint de se dire Canadien chez lui

OTTAWA — Après six ans à Ottawa, Benoît Bouchard croit que « le séparatisme ne veut plus rien dire » et revendique « désespérément » le droit de rester canadien. Mais il a « quasiment peur » de dire cela dans son Lac-Saint-Jean natal.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Je suis convaincu aujourd'hui que de parler une autre langue me donne une vision différente, a expliqué le ministre au cours d'un entretien exclusif. La hantise d'avoir le droit, comme Québécois, d'appartenir à ce

pays-là, me revient toujours... Je veux combattre et me convaincre que c'est au Canada que j'appartiens. Mais on ne me facilite pas la tâche ! »

Benoît Bouchard sait très bien que son appartenance au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la région du Québec où le sentiment nationaliste est le plus vif, ne lui

EXCLUSIF

facilite pas la tâche. Après avoir été longtemps considéré avec suspicion par le Canada anglais, voilà que ce sont ses propres compatriotes qui se disent déçus.

« J'ai subi des pressions énormes dans ma famille, de mes fils, de mon entourage, explique-t-il. Il faudrait quasiment plus que j'aie au Lac-Saint-Jean. »

Suite A-2, Bouchard...

Suites de la première page

Bouchard...

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie donnait hier à la Chambre de commerce de Montréal un discours longtemps attendu. Son titre : « Le Québec et le Canada à la croisée des chemins » promettait beaucoup. Mais à deux mois de l'échéance fatidique du 23 juin, le ministre ne pouvait rien dire de définitif sans se faire accuser de « chantage » par le Canada anglais, ou de « trahison » par les siens.

Au cours de l'entrevue exclusive réalisée peu avant son discours de Montréal, Benoît Bouchard a expliqué au SOLEIL pourquoi il a « désespérément peur de se retrouver devant un vide ».

En 1980, il ne s'en est jamais caché, le député de Roberval a voté OUI au référendum sur la souveraineté-association pour donner au gouvernement du Québec un pouvoir de négociation avec le Canada anglais.

Depuis, six ans de voyages d'un bout à l'autre du pays ont créé chez Bouchard un sentiment d'appartenance à une fédération de régions.

Mais tout en comprenant mieux le Canada de Brian Mulroney, au point de vouloir lui appartenir, Benoît Bouchard sait que ce n'est pas « chez lui » et il avoue sa peur d'être obligé de choisir.

En somme, le ministre québécois veut toujours croire, et malgré les événements actuels, à la réconciliation nationale. « Si les gens du Québec sont heureux comme Québécois, explique Bouchard, qu'ils se sentent bien et ne sentent pas menacés, ils vont se dire : le gars qui reste de l'autre côté de la vallée de l'Outaouais, j'ai le goût de vivre avec ce gars-là, mais à ma façon. Moi j'en suis rendu là... »

Le discours du ministre d'hier à la Chambre de commerce constituait d'ailleurs, dans sa plus grande partie, un tribut au nationalisme québécois, à ce qu'il est devenu notamment au cours des dernières années.

« Le nationalisme québécois, de timide et défensif qu'il a été, a expliqué le ministre à la Chambre de commerce, est devenu beaucoup plus serein, confiant, ouvert et mature. C'est ce qui explique largement l'appui non équivoque accordé par le Québec au traité de libre-échange. »

Benoît Bouchard trouve enfin que « la question de l'identité culturelle se pose à l'heure actuelle, de façon beaucoup moins aiguë au Québec qu'au Canada anglais ». Il semble ainsi suggérer que, à l'instar du Québec des années 50 qui résistait à l'industrialisation, le Canada anglais, qui a résisté au libre-échange avec les États-Unis, est en proie au même « nationalisme défensif ».

Pour l'instant, le ministre continue de défendre l'accord du lac Meech avec vigueur. Il insiste pour qu'on rende hommage à son chef, Brian Mulroney, « qui a joué une partie difficile de rassembleur ».

Dans l'entretien qui a précédé son discours de Montréal, le ministre a en effet expliqué que le lac Meech est devenu un symbole « gigantesque ». Mais son objectif, explique-t-il, était simplement « de rassembler des gens de bonne volonté autour d'une même table ».

Pour Benoît Bouchard, l'accord du lac Meech, sa ratification ou son rejet, ne constituent donc pas la fin du monde. « Une entente ou une mésentente, le 23 juin prochain, pourront vouloir dire beaucoup de choses, dit-il. C'est pour cela que d'associer mon départ de la politique fédérale à la mort de l'accord du lac Meech, de façon automatique, ce n'est pas réaliste. »

Cela dit, il ne peut s'empêcher de souligner que « tout serait tellement différent si l'acceptation (de l'accord) avait été spontanée ».

Dans ces conditions, l'accord du lac Meech veut-il encore dire quelque chose ? Benoît Bouchard n'est pas prêt à répondre à cette question... avant le 24 juin. « Le temps, cicatrise les blessures et fait oublier les attitudes », conclut-il.

Artistes...

représentent quelque 75 compagnies et organismes.

Pierre Bernard, directeur artistique du Quat'Sous, convient que la menace n'est encore que verbale, mais rappelle : « Ça fait cinq ans qu'on nous séduit avec cette idée d'un pour cent et chaque année, c'est reporté. »

Pour la direction du Trident, la « pièce » que le gouvernement québécois joue depuis 1985 devant les intervenants du monde des arts devrait s'intituler *Le boulevard des rêves brisés*. Son dénouement s'apparente de plus en plus à un match d'improvisation.

L'architecte Phyllis Lambert, présidente de la section québécoise de la CCA, souligne pour sa part que « les sommes octroyées au secteur culturel sont un investissement collectif essentiel de notre société dans la poursuite de son identité nationale. »

« Dans un contexte de communauté culturelle distincte et continuellement menacée, il faut... parler d'une responsabilité sociale historique de l'État face aux arts et non d'une dépendance des arts envers l'État », soutient-elle.

Après avoir rappelé l'inquiétude soulevée dans le milieu culturel par l'annonce par la ministre des Affaires culturelles, Mme Lucienne Robitard, d'une nouvelle étude sur le financement des arts confiée à une firme privée, Mme Lambert dit craindre, après bien d'autres, que cette étude ne soit le prélude à un désengagement du gouvernement vis-à-vis du milieu des arts.

Or « la Conférence est persuadée que ce sont les engagements à long terme de l'institution publique, et non les financements aléatoires et épisodiques, qui assurent continuité et stabilité à une production culturelle vivante. »

Côté...

rendue en Haïti du 29 mars au 4 avril dernier, tout juste quelques jours après la démission du général Prosper Avril et de la désignation de Mme Ertha Pascal-Trouillot à la tête du gouvernement provisoire.

Le groupe en avait alors profité pour rencontrer non seulement Mme Trouillot, mais plusieurs personnes militantes au sein des 13 principaux partis ou organisations politiques du pays.

Le gouvernement provisoire haïtien a lui-même fait une demande d'aide auprès de l'OEA, à laquelle a adhéré le Canada en janvier dernier. L'OEA jouera éventuellement un rôle d'observateur lors de la tenue des élections générales, car il est déjà entendu que le conseil électoral d'Haïti dirigera le processus.

L'Assemblée nationale du Québec doit normalement approuver aujourd'hui ou au plus tard en début de semaine prochaine une résolution confirmant le mandat confié à M. Pierre-F. Côté.

En Bref

■ Elle échappe à ses agresseurs

GASPE — Une automobiliste de 37 ans de Gaspé a réussi à fausser compagnie à deux individus qui l'avaient interceptée dans un stationnement de la rue Adams, peu avant 20 h, mardi. Après avoir hélé la femme sous prétexte de lui demander un renseignement, l'un des deux hommes l'a agrippée par le manteau et sommée de leur laisser son véhicule. La victime a aussitôt appuyé sur l'accélérateur pour échapper à ses agresseurs qui, finalement, ont été arrêtés quelques instants plus tard.

Précision

Dans notre parution d'hier, le graphique accompagnant le sondage sur les casinos indiquait un pourcentage de sondés supérieur à 100. En fait, la proportion entre sondés favorables et défavorables tenait déjà compte de la répartition statistique des 45 personnes — sur 450 — jointes par l'Institut québécois d'opinion publique et qui n'avaient pas d'opinion à ce sujet. Avant cette répartition, les pourcentages se lisaient comme suit : favorables 64,2 % ; défavorables 25,7 % ; ne savent pas 10,1 %. Après, ils devenaient respectivement 71,5 % et 28,5 %, sans indécis.

Meech...

l'accord du lac Meech est une bonne ou une mauvaise chose pour le pays, 37 % de ceux qui s'y opposent laissent entendre qu'ils pensent ainsi parce que ces amendements constitutionnels donnent trop de pouvoir au Québec.

Les résultats du sondage démontrent que 40 % de ceux qui appuient l'accord le font parce qu'ils croient que cela préservera l'unité canadienne à long terme. Pour 13 % de ces supporters, l'accord offre l'avantage de faire du Québec l'un des signataires de la Constitution.

Référendum

Les deux tiers des Canadiens souhaiteraient qu'un référendum soit tenu sur cette question et au Québec, où ce pourcentage est le plus bas, il y a quand même 58 % des gens qui abondent dans le même sens.

Enfin, Gallup a demandé aux Canadiens si le Québec devait détenir un statut particulier au sein de la confédération avec un pouvoir plus étendu que les autres provinces ou si le Québec devait posséder le même pouvoir que celles-ci. On se souviendra que l'ex-premier ministre Trudeau a affirmé récemment que la notion de société distincte équivalait à celle de statut particulier, auquel il s'était si féroceement opposé durant ses années de pouvoir.

Quatre-vingt-trois pour cent des Canadiens et 49 % des Québécois rejettent un statut particulier pour le Québec. Cette marque de 83 % est demeurée à peu près la même depuis 1977.

Les résultats présentés aujourd'hui proviennent d'un sondage effectué auprès de 1049 Canadiens de plus de 18 ans entre le 4 et le 7 avril 1990. Un tel échantillonnage offre habituellement une marge d'exactitude de 4 points, 19 fois sur 20.

Peter MacIntosh est analyste chez Gallup et Lorne Bozinoff est vice-président de cette entreprise de sondage d'opinion publique.

CTCUQ...

une clause de fiabilité qui fait que les chauffeurs, à partir d'une liste de disponibilité, pourront être appelés, un maximum de deux jours par an, à remplacer des chauffeurs absents qui seraient censés travailler.

Pour le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, « c'est la victoire du gros bon sens ».

Enfin, M. Larose a rappelé « l'intention claire, ferme et connue » de la CTCUQ d'envoyer au syndicat la facture des dommages causés dans les bureaux de l'organisme. Les dommages sont évalués sommairement à 100 000 \$. Pendant ce temps, le permanent de la CSN, Me Richard Fortin, et le président du syndicat des chauffeurs, M. Henri Massé, disent qu'ils en discuteront au cours des prochains jours avec la direction.

Il reste maintenant à la CTCUQ à compléter les négociations avec les employés de bureau dont la convention est échue depuis la fin de 1989. La convention collective des employés de garage se termine pour sa part à la fin de cette année.

6/49
27-29-30-33-44-45
(complémentaire)
25
EXTRA
198255

LA QUOTIDIENNE
tirage du 25-04-90
8-7-2
7-9-2-2

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K7J6

Service aux abonnés	647-3333
Annonces classées	647-3311
Carrières et Professions	647-3270
Publicité Détaillants	647-3435
Publicité Générale	647-3266
Rédaction	647-3394
Promotion	647-3342
Renseignements	647-3233

contemporaine*



achat spécial exclusif

LE BLAZER-CARDIGAN

99.95

un blazer léger, en toile, tellement versatile dans cette forme cardigan simple boutonnage, sans col, sans revers, pour mieux souligner les encolures des blouses, chemisiers et bustiers... un style coupé spécialement pour la contemporaine... blanc coquillage ou bleu capitaine, boutons métal doré. 6 à 18... rég. 150.00

contemporaine*



exclusivement pour la contemporaine

LA ROBE CHAMBRAI

coton chambray, le nouveau favori des collections de l'été 90, dans cette couleur bleue caractéristique si particulière... facile à vivre, élégamment simple pour cette robe chemisier droite, coupée et ceinturée à la taille, poches rehaussées de broderie style bâtons rompus en fil satiné. boutonnage métallique pleine longueur. 4 à 14... 135.00

la maison



simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



Les chauffeurs de taxi de Québec ont pleins les bras des agressions à leur endroit.

Un dispositif d'alerte pour les chauffeurs de taxi

Les chauffeurs de taxi de Québec n'ont pas l'intention de demeurer les bras croisés face à la montée inquiétante du nombre d'agressions commises à leur endroit. Un dispositif permettant d'alerter des collègues en cas de grabuge sera bientôt mis sur pied, assure-t-on à la Ligue de taxi de Québec.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Raymond Martel, le président de cet organisme regroupant 440 membres, en a ras-le-bol de voir les chauffeurs de taxi être la cible des voleurs. La dernière agression, survenue dans la nuit de mardi à hier, vient ajouter à l'urgence d'adopter un système de protection adéquat, croit-il.

Vers 03 h 30, un chauffeur de la compagnie Co-op a été attaqué par trois individus qu'il avait fait monter, rue Saint-Joseph, face à la bibliothèque Gabrielle-Roy. L'homme, âgé de 43 ans, a été abandonné sur le bord d'une route, à Duberger, après que les trois hommes lui aient dérobé son argent sous la menace d'un fusil à canon tronçonné. Il a été frappé à plusieurs reprises au visage. Souffrant de confusions, le chauffeur a pu retourner à son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital.

Sa voiture devait être retrouvée à l'aube, baignant dans des eaux peu profondes de la rivière Saint-Charles, près de la rue Pépin.

Il s'agissait de la huitième agression perpétrée à l'endroit d'un chauffeur de taxi depuis le début de l'année dans la région de Québec.

Code 13

« Nos membres sont pas mal tannés. Il va falloir agir nous-mêmes », laisse tomber M. Martel, qui ne cache pas son mécontentement face à la lenteur des policiers à réagir aux plaintes des chauffeurs.

La Ligue du taxi de Québec compte s'inspirer de l'expérience menée à Montréal où un code permet de relier entre eux 13 000 chauffeurs. L'employé attaqué fait appel à son répartiteur à l'aide d'un truc connu de lui seul, met en fonction le code 13 et donne sa position. Les chauffeurs circulant dans le secteur, peu importe leur compagnie, peuvent ainsi venir à son secours en quelques minutes.

« Le projet s'en vient assez vite », ajoute M. Martel, peu intéressé à vendre la meche. Ce projet pourrait faire bouillir de neige et s'étendre aux 690 chauffeurs oeuvrant au sein de l'Association des ligues de taxi du Québec-Métro, dont M. Martel est également le président.

Pour notre interlocuteur, il est cependant hors de question d'installer des vitres entre le chauffeur et les clients. L'expérience américaine n'a pas été concluante à cet égard, soutient-il. « Les chauffeurs ne pourraient plus offrir le même genre de service. Ce serait moins chaleureux. Beaucoup de clients aiment le contact avec le chauffeur. On jase des dernières nouvelles, du temps qu'il fait... »

La loi du talion ?

Solidarité oblige, la vengeance gronde dans le cœur des chauffeurs. Plusieurs ne rêvent que du jour où ils vont surprendre un voleur à s'attaquer à un collègue.

« Il ne faut pas s'arrêter à ça, sinon on ne pourra plus travailler. C'est pas pire que les dépanneurs au fond. Mais un jour, y'en a un qui va payer pour les autres. C'est de valeur pour le p'tit gars, mais c'est comme ça », confie un chauffeur rencontré hier, rue Saint-Joseph.

« Ça va servir de leçon aux autres. Quand ils vont voir ça dans le journal, ça leur donnera plus le goût de s'essayer », conclut un autre.

Les services de la ville de Québec préparent un nouveau plan d'ensemble pour St-Roch

Après avoir exprimé bien des réticences sur le projet « d'espace Saint-Roch », voilà que les professionnels de la ville de Québec veulent relever le défi de préparer un plan directeur d'aménagement de tout le quartier Saint-Roch qui mettra en application les principes fondamentaux du Rassemblement populaire.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont confirmé au SOLEIL le maire Jean-Paul L'Allier et le directeur général de la ville, M. Jacques Perreault.

Le concept de « grande place » auquel ont travaillé les services municipaux depuis plusieurs années est bel et bien écarté depuis que le Progrès civique a perdu le pouvoir à l'hôtel de ville de Québec contre le RP, qui tient à relier son « espace Saint-Roch » au développement de tout le secteur.

Véritable plan de revitalisation du quartier, la proposition sera préparée en majeure partie par les ressources internes de la ville. On fera appel aussi à la contribution de certaines firmes qui, grâce à un budget de 100 000 \$ auront à produire des études sur un système de transport en commun reliant les pôles du centre-ville, les impacts fiscaux, les services requis pour la réalisation de divers projets et les incidences socio-économiques sur le milieu de vie du quartier.

Selon le directeur général de la ville, M. Jacques Perreault, il n'est plus question de traiter de « l'espace Saint-Roch », sans concevoir un plan d'ensemble pour tout le quartier, incluant la Pointe-aux-Lièvres, le Mail centre-ville et les autres artères commerçantes, le carré Lépine (pour raccorder l'autoroute Dufferin-Montmorency au quartier), l'intersection Cha-



Les professionnels de la ville de Québec ont enterré le concept d'« espace St-Roch » et s'attaquent maintenant à un nouveau plan de revitalisation qui touchera l'ensemble du quartier.

rest-Saint-Vallier-Langelier, l'utilisation des bâtiments de la côte d'Abraham, tout le bas de la falaise et la pointe du bassin Louise.

Mis en chantier depuis le début d'avril, le travail doit aboutir à la présentation d'une version préliminaire le 30 juin,

offrant un certain nombre d'options d'aménagement. Avec quelques retouches, la version devant servir à la consultation sera déposée avant le 1er août. On prévoit que le plan pourra être adopté en septembre.

L'échéance, déclare M. Perreault, concorde avec le nou-

veau délai de six mois que s'accordent les promoteurs Cadillac Fairview, Citicom et Laurent Gagnon et la ville de Québec, reportant en octobre l'adoption d'un concept de développement des terrains expropriés pour remplacer la « grande place ». Cependant, note M. Perreault,

les promoteurs continuent à s'intéresser à la vocation commerciale des lieux.

Pour M. Perreault, cette action des services professionnels de la ville constitue une occasion particulière « pour l'appareil administratif de démontrer sa volonté et sa capacité à mettre son expertise à la disposition de la nouvelle administration, en donnant suite efficacement à ses préoccupations et à ses orientations ».

Un comité de supervision, formé du maire Jean-Paul L'Allier, de la vice-présidente du comité exécutif, Mme Winnie Frohn, du directeur du service d'urbanisme, M. Serge Viau, ainsi que de M. Perreault, se réunira chaque semaine pour veiller au respect des orientations et des délais fixes.

Comme l'a confié le maire Jean-Paul L'Allier, la proposition émane du directeur général qui a offert, avant de prendre sa retraite le 30 juin, de relever un nouveau défi, en constituant un « task force » pour l'aménagement de tout le quartier.

« J'ai trouvé M. Perreault très correct. Il est venu nous dire que, sous l'ancienne administration, son mandat consistait à boucher le trou de Saint-Roch et qu'il voudrait, avant de partir, avoir la chance de relever un dernier défi, soit de préparer un plan directeur de développement. Il a ajouté qu'il partageait l'avis de l'Office municipal de développement économique relativement au besoin de créer des emplois en élargissant l'étude à tout quartier et qu'il était confiant de remplacer le projet de la « grande place » par un concept intéressant. »

A ce propos, M. Perreault déclarait justement, il y a quelques jours, qu'un haut-fonctionnaire était au service d'une ville et qu'il n'avait pas eu « à vendre son âme » à un parti politique pour attester de sa fidélité à une administration.



De passage hier au chantier naval de Lévis-Lauzon, le président de la CSN, M. Gerald Larose, s'est entretenu avec le président de MIL Davie, M. Guy Veronneau.

Plan corporatif de Marine Industrie La CSN demande de participer à l'ébauche

LÉVIS-LAUZON — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) ne veut pas être mise à l'écart de la préparation du plan corporatif que le groupe Marine Industrie (MIL) ébauche en vue de ses négociations avec le gouvernement fédéral.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Invité hier matin par le Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lévis-Lauzon, le président de la CSN, M. Gerald Larose, a déclaré que « compte tenu que le mouvement syndical a initié la pression politique pour assurer l'avenir à court et à long terme des chantiers maritimes au Québec, il est nécessaire qu'il soit associé à la démarche entreprise par MIL ».

M. Larose signale qu'il a présentement en poche un « engagement moral » du constructeur naval quant à la participation des forces syndicales à l'élaboration du plan corporatif. Il reste à déterminer les moyens qui permettront aux syndicats d'avoir véritablement une voix au chapitre. A ce sujet, Gerald Larose doit rencontrer, aujourd'hui, le président du groupe MIL, M. Robert Tessier.

Par suite de la subvention de quinze millions de dollars qu'il accordait, en mars dernier, à MIL pour qu'elle soit en mesure de faire face à ses obligations financières, le ministre de l'In-

dustrie, des Sciences et de la Technologie, M. Benoit Bouchard, exigeait que la compagnie lui fournisse, d'ici le 15 mai, un plan corporatif. Ce rapport devrait détailler la stratégie qu'entend prendre le constructeur naval pour financer et terminer la construction des trois frégates pour la marine canadienne, une opération jugée non rentable par la compagnie en raison d'un contrat « tordu » signé en 1987 avec Ottawa.

La présence de président de la CSN au chantier visait essentiellement à rassurer les travailleurs.

Après avoir rencontré des ouvriers sur les différents lieux de travail, M. Larose et des représentants syndicaux ont eu un entretien en privé avec le président et chef de la direction de MIL Davie, M. Guy Veronneau.

« Comme nous, la compagnie veut exorciser cette notion voulant que les chantiers maritimes québécois ne peuvent être que déficitaires et non concurrentiels sur les marchés nationaux et mondiaux. »

Les locataires déménagent moins que l'année dernière

Le nombre de déménagements sera à la baisse de six à sept pour cent par rapport à l'année dernière, si on se fie aux chiffres révélés par la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Le relevé effectué auprès des 1300 membres de l'organisme permet de conclure que 79 % des locataires ont préféré renouveler leur bail plutôt que de se lancer à la recherche d'un nouveau logement, ce qui amènera 21 % des locataires à déménager. La région immédiate de Québec compte 102 000 unités de logements, ce qui signifie que quelque 21 400 ménages changeront de décor.

Aux dires du directeur général de la Corpiq, par les années passées, le nombre de locataires qui déménageaient variait entre 25 000 et 27 000. Les membres de la Corpiq sont propriétaires de 70 000 des 102 000 unités de loge-

ment de la région. Ils sont donc très représentatifs au sein du marché de l'immobilier, disait M. Michel Rivier.

Deux raisons principales expliqueraient la baisse du nombre de déménagements. D'abord, en raison d'un taux d'inoccupation relativement élevé, les locataires s'en sont tirés depuis quelques années avec de faibles augmentations de loyer, et les propriétaires ont aussi fait des efforts pour conserver leur clientèle.

Autre raison, le coût du déménagement cette année. Le 1er juillet est un dimanche. Comme le 1er juillet est toujours une journée fériée, le consommateur paie toujours le taux double pour cette journée. Habituellement, le consommateur s'en tire assez bien en déménageant la veille.

Mais cette année, la veille de la Confédération est un samedi, le tarif sera donc à temps et demi. En prenant l'exemple de l'entreprise de déménagement Boni-Prix, le tarif régulier cette année est de 75 \$ l'heure pour la location du camion et de trois déménagements. Pour les mêmes services, le tarif grimpe à 105 \$ pour la journée du samedi et à 132 \$ pour la journée de la Confédération.

Amélioration

Dans son enquête sur le taux d'occupation des logements, à la date du 1er avril, la Corpiq a constaté une amélioration de 0,7 % par rapport à la même date en 1989. Au 1er avril, 3,5 % des logements étaient inoccupés, comparé à 4,2 % pour le 1er avril 1989.

La situation pourrait toutefois se détériorer plus tard au cours de l'année alors que les 1765 unités de logements locatifs en construction à la fin du mois de mars envahiront le marché, reconnaît M. Rivier.

Un cadre du CSS de Rimouski cité à comparaître en cour pour avoir fumé

RIMOUSKI — Le nom de M. Lucien Vignola, un cadre du Centre des services sociaux, pourrait aujourd'hui passer à l'histoire judiciaire régionale.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Risquant d'écopier d'une amende de 25 \$, il a en effet été cité à comparaître devant le juge Charles-B. Quimper, de la division criminelle de la Cour du Québec, pour répondre à l'accusation d'avoir allumé une cigarette à son travail.

La plainte portée contre M. Vignola a été enregistrée en vertu de la Loi sur la protection des non-fumeurs et d'un règle-

ment interne interdisant l'usage de la cigarette au CSS. L'infraction reprochée aurait été commise le 7 juin 1989.

S'il est condamné à l'amende, M. Vignola deviendra le premier fumeur de la région à subir les foudres de la justice rimouskoise.

Ce n'est cependant pas la première plainte du genre déposée au palais de justice de Rimouski : dans un premier cas, un citoyen avait été cité en justice après avoir « provoqué »

un de ses supérieurs avec une cigarette à la main. Il avait cependant été acquitté, la preuve ayant démontré qu'il avait posé ce geste avec une fausse cigarette.

Le juge Quimper entendra par ailleurs, ce matin, la cause du pêcheur commercial de saumon André Roy, accusé d'avoir enfreint les normes provinciales régissant la pêche au saumon de l'Atlantique.

Le juge Quimper rendra aussi sa sentence, aujourd'hui, dans la cause de Mme Dolores Hudon-Proulx accusée de 45 chefs de fraude.

Le meurtre sordide de la petite Jessica

« Tout le monde » connaissait les intentions de Sylvie Bourque

« Tout le monde », incluant la mère de l'enfant, connaissait les intentions de Sylvie Bourque de se « débarrasser » de la petite Jessica, âgée de 3 ans.

Textes de RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est du moins ce qu'a soutenu hier au procès de la Trifluvienne de 23 ans une amie de celle-ci à qui elle s'était confiée. À la demande du procureur de la Couronne, Me Maurice Gabias, le juge Jean Bienvenue a interdit que soient publiés le nom et l'adresse du témoin âgé de 33 ans.

Disant considérer Sylvie Bourque comme sa meilleure amie, « presque une sœur », la jeune femme a affirmé avoir communiqué les intentions de l'accusée à sa mère, à des amis et à Johanne Meunier, la mère de Jessica. Elle ignorait alors le lien entre l'enfant et cette dernière qui, comme elle, était hébergée à la maison pour femmes Villa-Jolie.

Toujours selon le témoin, Syl-

vie Bourque lui aurait téléphoné deux semaines avant le drame pour lui demander conseil sur la façon de faire disparaître l'enfant. Elle lui a suggéré d'utiliser des gants et de faire avaler du poison à Jessica, puis de la déposer dans la ruelle avec la bouteille dans les mains pour faire croire à un accident.

L'accusée lui aurait répliqué que « ça se fait pas », ajoutant qu'elle allait essayer de noyer l'enfant dans le bain avant de la déposer dans un sac de poubelle. Le témoin s'est ensuite dite inca-

pable d'aider l'accusée dans son entreprise.

Le « guts »

Connaissant bien Sylvie Bourque, le témoin était certain qu'elle aurait le « guts » de faire ce qu'elle envisageait. Cependant, aucune des personnes auxquelles elle a parlé ne l'a prise au sérieux parce qu'on considérait l'accusée comme une « bonne petite fille ».

Ma mère, d'ajouter la jeune femme, l'aimait beaucoup ; elle avait de la classe et elle paraissait bien. « Elle gardait mon enfant et des fois elle en gardait jusqu'à six... »

La veille du drame, Sylvie Bourque l'aurait appelée à l'hôpi-

tal où elle recevait des soins psychiatriques. Elle la prévenait qu'elle n'en pouvait plus et qu'elle avait décidé de « passer à l'acte ».

Elle était tannée de garder l'enfant et de jouer à la mère, a-t-elle expliqué. « Elle avait de la misère avec Jessica qui prenait la place entre elle et Jean-Paul (le père de l'enfant) ».

En psychiatrie

En contre-interrogatoire, Me Yves André Le Boutillier a longuement insisté sur les antécédents psychiatriques du témoin. Tous jours sous les soins d'un psychiatre et sous médication, elle avait fait une tentative de suicide un peu plus d'une semaine avant la

mort de la petite Jessica.

Après un bref séjour à l'hôpital Saint-Joseph, de Trois-Rivières, elle s'est rendue à la Villa-Jolie. Après avoir su de la bouche de Sylvie Bourque que Johanne Meunier, à qui elle avait raconté les intentions de l'accusée, était la mère de Jessica, le témoin a fait une fugue. Elle a alors été admise à l'hôpital Charles-Lemoyne, de Longueuil, où elle a reçu l'appel de sa grande amie.

À l'enquête préliminaire tenue en décembre, lui a rappelé Me Le Boutillier, la jeune femme ne se souvenait pas que Sylvie Bourque lui ait mentionné son intention de passer à l'action, lors de l'appel téléphonique du 27 août dernier.

Elle confiait ses desseins à ses amis

Une semaine avant la mort de la petite Jessica, Sylvie Bourque aurait confié à un autre ami que « parfois, elle pensait se débarrasser » de l'enfant.

L'électricien de 34 ans a lui aussi demandé à ce que son nom et son adresse ne soient pas diffusés. « Ses relations avec Jean-Paul et Jessica n'allaient pas fort », a dit le témoin qui a multiplié les arguments pour dissuader Sylvie Bourque de s'en prendre à l'enfant. Il lui a plutôt suggéré de laisser son concubin durant un certain temps.

En contre-interrogatoire, le témoin a révélé que deux semaines avant le drame, Sylvie Bourque avait subi une intervention chirurgicale et que, depuis ce moment, elle n'était pas dans son « état normal ». Elle semblait très déprimée, plus fatiguée, elle qui habituellement était « pimpante et vivante ».

Après, la relation de l'accusée avec la victime était très bonne, a ajouté son ami. « C'était

pratiquement une relation mère-fille, a-t-il dit. Elle lui accordait autant d'attention qu'une mère l'aurait fait. Elle fournissait à Jessica tout ce dont elle avait besoin et il n'y avait jamais de laisser-aller dans son éducation. »

Le père de l'accusée a brièvement témoigné pour identifier le sac dans lequel le corps de Jessica a été retrouvé. Il s'agissait du sac qu'il avait acheté à sa fille lorsqu'elle fréquentait l'école, et c'est lui-même qui en avait solidifié les poignées.

Cap-Rouge : le centre commercial Promenades sera aménagé cet été

Le Groupe financier Gilbert Pelchat Goulet a annoncé hier l'ouverture en septembre prochain d'un centre commercial de plus de 36 000 pieds carrés et d'une valeur de 4 500 000 \$ à l'angle des rues Promenade des sœurs et Esther-Blondin

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Ce projet qui sera construit au cours de l'été sur le dernier terrain commercial de la ville de

Cap-Rouge comprendra comme locataires un supermarché Steinberg et une succursale de la banque Royale, quelques espaces de bureaux et on espère y attirer aussi un restaurant, un magasin d'articles de sport, une boutique d'aliments naturels, un salon de coiffure et d'esthétique ainsi que quelques autres commerces de petites surfaces. A lui seul le Steinberg créera une soixantaine d'emplois.

La compagnie Constructions Dinamo sera responsable des travaux des Promenades de Cap-Rouge sous la direction du bureau d'architectes Nelson Larrivée. Le financement de l'ensemble du projet se fera par l'entremise d'une société en commandite dont les investisseurs contrôleront à 100 % leur actif immobilier.

En fonction de l'achalandage automobile accru qu'engendrera ce projet, la ville de Cap-Rouge s'engage à compléter le pavage des rues environnantes ainsi que la construction de trottoirs et entend aménager dans quelques mois deux axes routiers qui faciliteront l'écoulement de la circulation du secteur vers le boulevard Chaudière et la sortie Legendre sur le boulevard Charest et aussi en direction de la sortie Jean-Gauvin.

Symposium sur les produits de l'érable

PLESSISVILLE — Un symposium sur les produits de l'érable marquera vendredi le coup d'envoi du 32e festival de l'érable de Plessisville dont les activités se poursuivront jusqu'au dimanche 6 mai.

C'est également vendredi que seront connus les gagnants du concours provincial des produits de l'érable. C'est le comité du festival qui a pris la relève pour organiser le concours après que le ministère québécois de l'Agriculture eut décidé de ne plus parrainer l'événement.

Aussi vendredi sera inauguré le salon de l'érable. L'exposition sera ouverte jusqu'en fin d'après-midi dimanche.

Toutes ces activités se dérouleront au pavillon Morissette.

Les sujets qui seront traités en ateliers lors du symposium, porteront sur le vécu des Maîtres Sucreries 1988 et 1989, Rita et Claude Chagnon ; le sirop d'érable, un produit de qualité, de l'entaille à la table du consommateur ; les techniques de fabrication de la gelée d'érable ; la fabrication de la tire et du beurre d'érable ; le plan conjoint de la mise en marché et son avenir ; et l'avenir du concours provincial des produits de l'érable.

Les noms des gagnants du concours provincial des produits de l'érable seront dévoilés en conférence de presse à 13 h, événement qui soulignera également le lancement du sirop nouveau, celui de la dernière récolte. À 18 h, au centre communautaire, le nouveau Maître Sucrier présidera un banquet et une soirée dansante.

Le festival sera clôturé le dimanche 6 mai par un défilé et un souper au boeuf braisé.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

Factorerie de Tapis

LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE SPECIALISTES DE TAPIS AU CANADA

DERNIERS JOURS
La vente se termine le 2 mai

Luxueux!

TAPIS SAXONY PELUCHEUX 40^{***}oz



27¹¹ /V²

INSTALLATION MUR À MUR ET SOUS-TAPIS GRATUITS!**

• Offre de durée limitée • Fabrication de nylon de qualité supérieure de Du Pont • 24 coloris "Mode"

***Poids pré-rasage
**Sur achat minimum de 20 v. Installation gratuite sur surface plate uniquement.
*Marque de certification de E.I. Du Pont de Nemours et compagnie.

PLACE LE BOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
622-1430

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au mercredi:
de 9 h 00 à 18 h 00;
jeudi et vendredi:
de 9 h 00 à 21 h 00;
samedi: de 9 h 00 à 17 h 00.

Vous aimerez la

Factorerie de Tapis
Revêtements
Mode

MAGASINEZ À DOMICILE
SANS OBLIGATION.
TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ
UNE ESTIMATION GRATUITE
À DOMICILE.



Nous vous garantissons... votre entière Satisfaction

Au cégep Lévis-Lauzon

La qualité de l'air préoccupe le personnel

La qualité de l'air est une question fort préoccupante au cégep Lévis-Lauzon. Au point qu'un questionnaire, préparé par le DSC de Lévis, sera adressé sous peu aux quelque 500 employés du collège. La présence de champignons dans des échantillons de poussière serait à l'origine de cette vigilance particulière.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Mais pour le président du comité de santé et de sécurité au travail, M. Jacques Rancourt et le directeur des services de l'équipement, M. Grégoire Nadeau, cet établissement ne fait pas nécessairement bande à part. Construit en 1975, il écope comme bien d'autres, selon eux, des séquelles de la crise énergétique de cette période. C'est-à-dire que la ventilation mécanique des édifices fut privilégiée au détriment d'un apport plus généreux d'air de l'extérieur.

Cette technique décollait en outre d'un contexte de resserrement budgétaire. Avec la conséquence que les immeubles publics, en particulier, devaient occuper une moins grande superficie, compte tenu des coûts des terrains au p.i.ca. L'architecture devait donc tenir compte de cette contrainte.

Néanmoins, selon ces deux porte-parole du cégep Lévis-Lauzon, différents malaises ont été signalés, chez le personnel, depuis au moins un an, dont des irritations aux yeux le lundi. Un comité tripartite — patron-syndicat-DSC — a aussi été mis sur pied pour faire le tour de la question.

Quant aux coûts nécessaires pour améliorer la salubrité de l'air, les autorités restent évasives sur la question. Une somme de 40 000 \$, à même le budget de fonctionnement, est prévue pour remplacer un certain nombre de filtres aux systèmes de ventilation.

Toutefois, dans une note au personnel, le comité de santé et de sécurité au travail souligne que l'élimination des champignons, dont l'une des sources serait une forte concentration d'humidité occasionnée par une mauvaise isolation, se heurte à une contrainte majeure. C'est-à-dire que pour

« vérifier, identifier et localiser certains types de champignons (...) on doit disposer de grandes ressources techniques et financières ».

Le même message signale que des budgets spéciaux seront demandés, sans aucun doute au ministère de l'Éducation, pour le nettoyage des systèmes de ventilation. « Advenant une réponse positive, une grande vigilance sera exercée quant au choix des entrepreneurs pour effectuer le nettoyage et quant au choix des produits utilisés ».

Ce dernier paragraphe réfère aux problèmes vécus l'an dernier

à ce collège alors que des produits chimiques utilisés par une firme pour nettoyer des serpentins avaient occasionné de sérieux malaises à une dizaine d'employés oeuvrant dans les locaux du département d'éducation physique.

L'une de ces personnes a d'ailleurs gardé une hypersensibilité à cet environnement au point qu'elle n'a pas repris son travail en permanence.

Les corps étudiants ne seraient pas affectés par ces problèmes de ventilation, a-t-on expliqué, au SOLEIL du fait qu'il circule davantage que les enseignants au cours d'une même journée.

Montmagny : le théâtre d'été est contraint de faire relâche

MONTMAGNY — Tourmenté par des ennuis financiers, le Théâtre de l'Oie blanche de Montmagny est contraint de faire relâche.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Au terme des deux premières années d'existence de ce théâtre d'été, son propriétaire, M. Gilles Dubé, reconnaît qu'il n'a véritablement plus le choix, à moins de vouloir s'entêter à accumuler les déficits.

Érigé en bordure du Saint-Laurent sur la Pointe aux oies, le

Théâtre de l'Oie blanche a vécu deux années tumultueuses sur le plan financier en raison, surtout, de la difficulté de remplir à tous les soirs de la saison estivale une salle de 596 places. Une construction qui représentait, en 1988, un investissement de 200 000 \$, sans compter les dépenses liées à la production des pièces de théâtre.

Il y a quelque temps, le directeur artistique, M. Serge Fournier, quittait ses fonctions laissant M. Dubé, un entrepreneur en construction de Cap-Saint-Ignace, le seul maître à bord.

« Je vais prendre un été de répit pour tenter de trouver des gens de théâtre qui seraient intéressés à venir travailler à Montmagny », déclare M. Dubé, en mentionnant qu'il a déjà reçu quatre offres venant de promoteurs voulant y présenter des pièces de théâtre dès cet été. « Dans la plupart des cas, on me demandait carrément de risquer d'autres dollars dans l'aventure, mais chat échaudé craint l'eau froide ! ».

Il se dit « ouvert à toutes les propositions » et il avoue qu'il ne cherche pas à faire « la passe du siècle » avec son investissement. « En autant que les revenus couvrent mes pertes, je serai satisfait », affirme M. Dubé.

Par ailleurs, la ville de Montmagny a multiplié les interventions au cours des derniers mois pour permettre au théâtre de l'Oie blanche de rouvrir ses portes cet été.

Il ne cache cependant pas que la ville garde un oeil sur cet équipement culturel qui pourrait devenir une lieu beaucoup plus polyvalent.



Pierre
CHAMPAGNE

La Grande Hermine coule

Une page importante de l'histoire de Québec se tournera dans quelques mois avec la fermeture, sur la rue Cartier, de cet établissement renommé qui a pour nom « La Grande Hermine ».

J'ai appris, en effet, que les propriétaires du restaurant Le Graffiti étaient finalement, après plusieurs mois de négociations, sur le point d'acheter ce commerce ou la bonne chair est plus présente que la bonne chère, et qu'ils ont l'intention d'en faire le bar le plus chic ou le plus in en ville. Le nouveau nom serait même choisi : Les Clowns. Les négociations ne sont pas encore tout à fait terminées, mais c'est presque fait.

Que dire de plus ? Une disparition qui fera le malheur des unes et le bonheur des autres. La Grande Hermine est reconnue comme un haut lieu de rendez-vous des vertueuses péripatéticiennes du quartier. On y allait... pour ça. Pour rencontrer ces demoiselles. Et c'était très bien tenu. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ce commerce était toléré.

Esperons seulement que les filles pourront trouver refuge ailleurs. C'est un service public qui ne doit surtout pas disparaître. Je suivrai l'affaire de près. Je vous reparlerai des Clowns et je vous reparlerai aussi des filles... lorsque je connaîtrai le nom de leur nouvel ermitage.

Le Grand McDon

Une fois de plus, des milliers de Québécois se sont empressés de faire leur part, hier, durant la journée, pour contribuer au succès du 8e Grand McDon du Canada. Pour chaque Big Mac vendu d'un océan à l'autre, un dollar allait aux Manoirs Ronald McDonald et à des organismes locaux de bienfaisance pour enfants. Depuis 1977, ce programme national de campagne de souscription a permis de recueillir plus de cinq millions de dollars pour différentes oeuvres locales de bienfaisance.

On compte, au Québec, 128 restaurants McDonald et la direction de cette campagne multinationale prévoyait, hier, recueillir au moins 2000 \$ par restaurant. Dans la région de Québec, chaque concessionnaire pouvait choisir l'oeuvre de son choix pour laquelle il pouvait conserver 60 cents de chaque dollar. Le reste devait aller au manoir Ronald McDonald de Sainte-Foy, un établissement d'une vingtaine de chambres pouvant héberger les parents des enfants hospitalisés dans la région.

Plusieurs personnalités politiques, sportives et du monde des affaires ont donné une heure de leur temps, hier, pour travailler dans les restaurants McDonald de la région. Cette photographie a été prise hier midi, au McDonald du boulevard Laurier, à Ste-Foy, où les chefs les plus renommés de Québec avaient été invités à préparer des Big-Macs.



On reconnaît, dans l'ordre habituel, sur la photographie qui accompagne ce texte, quelques-uns de ces heureux restaurateurs : Nicolas Cortina du Michelangelo, Raymond Garcia du Vendôme, Serge Bruyère qui vient de se laisser tenter par un chausson aux pommes et Antoine Nourcy, le patron de Delicatessen Nourcy, le Fauchon de Québec.

Quelques autres étaient aussi présents, hier midi, à ce restaurant, comme Laurier Thérien de La Tanière, Louis Pereira du Château Frontenac. Une bonne douzaine de personnalités étaient attendus en soirée : la reine du Carnaval Caroline Barber, les maîtresses de Sainte-Foy et de Sillery, Andrée Boucher et Margaret Delisle, le recteur de l'université Laval, Michel Gervais et plusieurs autres.

L'Amicale des Michel Bergeron

On compte dans le bottin téléphonique de la région de Québec pas moins de 20 individus qui portent le nom de Michel Bergeron. Et dans le même bottin, il faut compter 53 M. Bergeron. M. Bergeron comme Michel ou Marc et non M. Bergeron comme Monsieur Bergeron.

Ce n'est pas toujours très drôle de s'appeler Michel Bergeron... surtout lorsque les Nordiques patinent sur la bottine, comme ce fut le cas cette année. Ce n'est pas drôle pour le vrai Michel Bergeron mais ce n'est pas drôle pour les autres non plus. Tous ou à peu près ont, par ailleurs, hérité du surnom de « Tiger ».

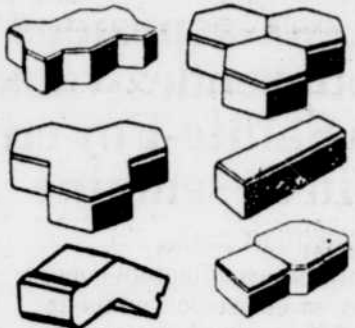
J'ai donc appris, récemment, que tous ces homonymes avaient l'intention de convoquer l'entraîneur des Nordiques, question de savoir ce qu'ils devraient répondre à leurs compagnons et compagnes de travail durant l'été. Ils croient, tous ces Michel Bergeron, qu'ils devraient être les premiers informés, avant Dieu le Père Marcel Aubut et avant Jean Dieu, Jean-D Legault.

La jeunesse carougeoise

Le Club Optimiste de Cap-Rouge invite la population carougeoise au lancement d'une sérigraphie réalisée par Yvette Chabot, demain, le 27 avril, à 20 h, à l'hôtel de ville. La vente de cette sérigraphie constituera un moyen de financement pour venir en aide à la jeunesse de Cap-Rouge. Vous remarquerez que je n'ai pas écrit « pour venir en aide aux enfants pauvres de Cap-Rouge ». Ce n'était pas écrit dans le communiqué non plus. Un dernier point, c'est Roger Lemelin qui sera l'invité d'honneur.

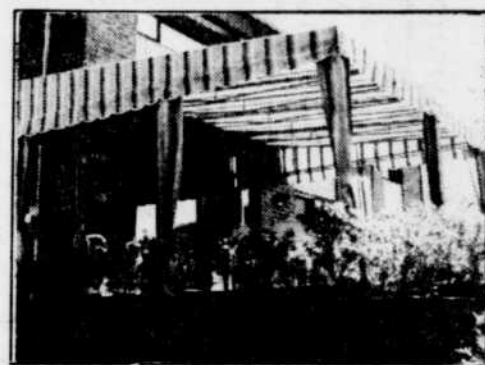
Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

À LIQUIDER jusqu'à épuisement des stocks



- Interbloc: 1 \$ pi ca
 - Blocs de remblais: 8 po 1,40 \$, 6 po 98 c, 4 po 60 c
 - Blocs à marches: 2,36 \$
 - Pierre de silice, granit, carrière
- 843-6065**
843-5584

HABITEZ L'ÉTÉ AVEC UN AUVENT B.C.



- Auvents de fenêtres
- Auvents de patio (fixes ou rétractables)
- Clôtures et écrans
- Toiles de camion
- Toiles de tout genre
- Réparation, service de démontage et installation
- Vente, location de kiosques

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE
SUCCURSALE
AU 615, BOUL. PIERRE-BERTRAND
VANIER
527-3422

LES TOILES B.C. INC.

59, place Trans-Canada, LÉVIS 833-8931
615, boul. Pierre-Bertrand, VANIER 527-3422
HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi, 8 h à 17 h
Jeudi et vendredi, 8 h à 21 h
Samedi, 8 h à midi

OBERSON RELEVÉ LE DÉFI VELO '90



Vélo de montagne,
PRÉCISION
18 vitesses,
Shimano SIS

199\$

710, rue Bouvier
Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale
623-8368

LA CLINIQUE TARDIF ENR.

400, boul. Jean-Lesage,
bureau 100
Tél.: 529-9721

DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
DR MARTIN GIASSON
DR PAUL LAMBERT

Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

PROFITEZ DE L'ÉTÉ

AVEC UN FOYER BARBECUE

Disponible en
3 couleurs

FACILE D'INSTALLATION



FOYER BARBECUE AU PROPANE

- Briquettes de céramique
- Grille en fonte fini porcelaine
- Brûleur en forme de B
- Disponible en 3 couleurs: rouge, gris, noir

à partir de **199\$**
(réservoir en sus)



2422, BOULEVARD
DE LA RIVE-SUD
SAINT-ROMUALD
Tél.: 839-5084

Confort d'allure mode

COMPLET

style décontracté
pour homme
SUPER PRIX
à partir de

89⁹⁵

MODÈLE
Simple boutonage,
poches appliquées,
couple ample, pantalon
avec plis avant.

COULEURS: assorties
TISSUS: variés
GRANDEURS: 36 à 46

Ca c'est vous
offrir plus!

VISA MONTREY

G.H.

ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINT-ANNE
MONTMORENCY, PRES
DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE
(PRES DE LA BAIE, 2e ÉTAGE)
- PLACÉ FLEUR DE LYS
PRES DE LAURA SECORD

- PLACÉ DES 4-BOURGEOIS
ANGLE DUPLESSIS ET
QUATRE-BORRÉOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN
QUÉBEC
- PLACÉ LAURIER
MONT-SUD-OUEST, 2e NIVEAU
PRES DE LA BAIE

À la polyvalente de Loretteville

De 40 à 50 % des élèves ont eu un premier échange sexuel... entre 13 et 19 ans

De 40 à 50 % des élèves de la polyvalente de Loretteville ont eu un premier échange sexuel entre 13 et 19 ans. Ils utilisent dans une proportion de 56 % le condom comme moyen de contraception. Et 95 % d'entre eux sont ou ont été en amour.

textes de LISE FOURNIER
LE SOLEIL

À 16 ans, quand on aime à la folie, on espère que ça va durer toujours

Le premier amour des adolescents, c'est souvent un six mois excitant suivi d'un gros chagrin dont certains ont beaucoup de mal à se remettre. Jocelyne a vécu cet amour passion à 16 ans. « C'était un gars plus vieux que moi, dit-elle, et ça s'est terminé après quatre mois parce que je ne voulais pas faire l'amour avec lui. »

Une confidence faite devant plus de 500 élèves réunis à l'agora de la polyvalente de Loretteville.

Un épisode de « Droit de parole » animé par Marius Brisson, directeur de l'information au réseau de télévision Pathonic, auquel participaient aussi des professeurs et des parents, à l'occasion de la semaine des relations amoureuses à la polyvalente de Loretteville.

Autre témoignage, celui de Simon, 17 ans, qui pense que « l'amour, c'est ce qui fait vivre le plus de monde. Quand on aime, on espère que ça va durer toujours. Suzanne, une enseignante, dit pour sa part qu'elle s'est embarquée dans l'amour à fond de train en misant sur la tendresse et l'affection.

Eric, lui, a parlé d'un gros chagrin d'amour dont il s'est sorti tout seul parce que ses parents

n'auraient pas compris. D'autres comme Suzie ont préféré confier leurs peines à des amies.

Après une expérience amoureuse difficile, Johanne a pris la résolution de ne plus mettre tous ses oeufs dans le même panier. Manon avoue qu'elle aussi avait tout laissé pour être avec son t'chum.

Côté contraception, les adolescents croient au dialogue pour en arriver à une solution. La pornographie, à leurs yeux, idéalise les choses, elle ne correspond pas à la réalité.

Enfin, une jeune fille romantique a dit souhaiter pour elle-même un amour comme celui de ses parents qui dure depuis 35 ans.

Voilà des données qui se dégagent d'un questionnaire auquel ont répondu 946 garçons et 888 filles de la polyvalente de Loretteville, à l'occasion d'une semaine sur les relations amoureuses.

Statistiquement, ils sont dans la bonne moyenne nord-américaine, puisque des recherches confirment qu'environ un tiers des jeunes de cet âge ont des relations sexuelles.

« Bien sûr, ces chiffres n'ont rien de scientifique; il faut les prendre avec réserve », a tenu à préciser, hier en conférence de presse, Serge Racine, un des concepteurs du questionnaire et professeur à la polyvalente.

Il faut dire que depuis lundi, ça brasse à l'école secondaire de Loretteville.

Quand on apprend à 2200 adolescents et adolescentes à parler d'amour ouvertement, sans tabous, ni préjugés... « on fait de l'éducation dans une atmosphère de fête », disait, hier, la sexologue Jocelyne Robert, qui note au passage que l'école est parfois la seule à



Le forum sur les relations amoureuses, animé par Marius Brisson, a suscité une très forte participation des élèves à la polyvalente de Loretteville, hier.

fournir de l'information au jeune qui s'interroge sur sa sexualité.

Au cours de la semaine, on aborde aussi les côtés moins roses de l'amour. Les peines de coeur comme première cause de suicide chez les adolescents; les 20 000 grossesses non désirées qui se produisent au Québec, chaque année; la violence faite aux femmes, issue de certaines attitudes prises

à l'adolescence; et enfin les MTS qui se propagent plus que jamais.

Conférences, pièces de théâtre, kiosques d'information, rencontres de couples... bref, la polyvalente de Loretteville n'a rien ménagé pour créer un climat d'échange et de confiance entre les jeunes et les adultes afin de répondre à cette grande question: « L'amour cela en vaut-il la peine? »

Les Gaspésiens ont rendez-vous à Sainte-Foy en fin de semaine

RIMOUSKI — Les Gaspésiens afflueront dans la région de Québec, en fin de semaine, pour le concert de la chorale « Vent dans les Voiles » de Bonaventure, à la salle Albert-Rousseau du cégep de Sainte-Foy.

par J.-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Ce sera une seconde activité, cette année, pour l'Association des Gaspésiens et Madelinots de la région de Québec.

Dirigée par M. Gérald Arsenault et animée par Mme Germaine Poirier, cette chorale a été formée, il y a 22 ans, avec d'authentiques descendants d'Acadiens. Pour la Gaspésie et l'Acadie, cette chorale qui a rasé plusieurs prix aux rallyes-chorales de l'Alliance chorale du Québec est devenu l'équivalent de ce qu'est le chœur « V'la l'bon vent » pour la région de Québec.

Présidée par Mme Nicole Appleby-Arbour, une authentique Gaspésienne qui agit comme chef de cabinet auprès du ministre Gérard-D. Levesque, l'Association des Gaspésiens et des Madelinots regroupe quelque 450 membres actifs dans la région de Québec. Secrétaire de l'organisme, Mme Thérèse Thibault, de Québec, pense cependant qu'il en existe plusieurs milliers.

L'association regroupe toutes ces personnes nées dans ce vaste territoire qui va « de Sainte-Flavie à Sainte-Flavie » et qui n'ont pas oublié leur Gaspésie. Elle comprend aussi des « Gaspésiens d'adoption » restés fidèles aux amis et à ce coin de pays après y avoir passé une partie de leur vie.

Au début de l'année, l'organisme a regroupé ses membres avec une soirée sociale. Le concert de « Vent dans les voiles », qui doit rassembler un millier de personnes, est la seconde activité de l'année. La troisième sera, devinez quoi? Une dégustation de homard, le 2 juin.

Les personnes intéressées à devenir membres de l'association peuvent en faire la demande par écrit (C.P. 8631, Sainte-Foy, G1V 4H6) ou par téléphone (871-0439). Elles peuvent aussi s'adresser directement à la présidente, Mme Appleby-Arbour (643-5270, 658-3134).

LES
ANNONCES
CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311
ça sonne!

DAVANTAGE en avantages avec el ran

pour les moments de détente

ce magnifique mobilier de salon El Ran ou le modernisme du design se combine à merveille avec les épais coussins du dossier, des accoudoirs et du siège. Il est naturellement doté du fameux repose-pieds intégré qui vous assure un confort maximum. Tissu de recouvrement mode, résistant et facile d'entretien. Disponible en version fauteuil, causeuse et sofa.

FAUTEUIL INCLINABLE	599,95 \$
CAUSEUSE	899,95 \$
SOFA	979,95 \$

traitement anti-taches sur demande

réglez le solde en

AOÛT'90*

SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

DécoMeuble

DÉTAILS DES CONDITIONS GÉNÉRALES: Sujet à l'approbation du service du crédit. Ces conditions sont valides avec tout achat d'un minimum de 400 \$. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Effectuez le paiement entier du solde de votre achat le 7 août 1990 ou effectuez votre premier versement le 7 septembre 1990. Ces conditions ne s'appliquent pas à la marchandise en liquidation. Des frais minimes de transport peuvent être exigés pour une livraison à effectuer à l'extérieur du territoire normalement desservi par nos camions.

LIVRAISON GRATUITE

SERVICE APRÈS-VENTE: 683-3471 et 1-800-463-7215

Vanier

100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-9600

Sainte-Foy

2635, Hochelaga (Place de la CNR) 657-6902

Charlesbourg

8500, Henri-Bourassa 627-3073

Beauport

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

La CTCUQ se concentre sur la tarification et la clientèle

La CTCUQ annonce ses priorités, maintenant que les négociations avec les chauffeurs sont terminées : poursuivre des études sur la tarification et sur les possibilités d'ajouter des voies réservées aux autobus ; amorcer la réflexion sur les normes de service en vue d'aller chercher une plus grande clientèle aux heures de pointe.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), M. Claude Larose à l'occasion d'une conférence de presse.

En ce qui concerne la tarification, la CTCUQ étudie entre autres la possibilité d'établir un tarif spécial pour les étudiants même ceux dont l'âge dépasse les 21 ans.

Par ailleurs, le Rassemblement populaire (RP) qui a pris le

pouvoir à Québec, avait promis la gratuité, à toute heure, pour les personnes âgées. L'étude se fait pour tenter de réaliser cet engagement lors du prochain budget de la CTCUQ.

Par ailleurs, on devrait connaître en juin les résultats des études entreprises durant la présidence de M. André Forgues, en collaboration avec le ministère québécois des Transports, sur la faisabilité d'un système de transport rapide, particulièrement un métro de surface. Le RP s'était engagé à tout tenter pour faire annuler ces études,

s'il prenait le pouvoir, parce que le parti considère que la région n'a pas besoin d'un tel système de transport en commun qui coûterait d'ailleurs des investissements très élevés.

Mais M. Larose a déjà fait remarquer qu'elles étaient déjà trop avancées à son arrivée à la présidence de la CTCUQ pour les abandonner. D'ailleurs il reconnaît qu'une bonne partie de ces études sera utile. On y fait entre autres une analyse sur les prévisions d'achalandage. Par contre l'étude portant sur la technologie d'un métro de surface, elle, ne servira pas à grand chose, en ce sens qu'on ne pense pas que ce système doive être implanté maintenant.

Enfin, à la fin de cette année le problème de la ventilation du garage sera réglé.

Célébrations pour les 325 ans de la paroisse Notre-Dame de Québec

La paroisse Notre-Dame de Québec, la plus ancienne d'Amérique du Nord, fêtera ses 325 ans d'existence du 28 avril au 8 mai.

Souignons que ces manifesta-

tions coïncideront avec l'illumination de la façade de la cathédrale en juin prochain. Cela a été rendu possible grâce à l'aide du conseil de ville de Québec.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Les célébrations qui marqueront cet anniversaire mettront en relief l'action de trois des fondateurs de l'Eglise canadienne : l'éducation avec Marie de l'Incarnation, la paroisse avec Mgr François de Laval et la santé avec Catherine de Saint-Augustin.

Voici quelques-unes des activités du programme des fêtes : le 30 avril, conférence de l'abbé Paul Tremblay, sous-ministre associé de foi catholique du ministère de l'Éducation, sur les défis en éducation ; le 2 mai, conférence de M. Luc Noppen, historien de l'architecture, sur la cathédrale ; le 3 mai, conférence de M. François Drouin, historien, sur la paroisse Notre-Dame ; le 7 mai, conférence du docteur Jean Beaudoin, ex-doyen de la faculté de médecine de Laval, sur l'histoire des soins de la santé. Les conférences commencent à 20 h 15 et sont suivies d'un concert d'orgue.

L'ex-maire Pelletier ne fait pas encore partie du ministère de la Santé et des Services sociaux

Jean Pelletier, l'ex-maire de la ville de Québec, ne fait pas encore partie de la liste de paye du ministère de la Santé et des Services sociaux. Et s'il en fait partie un jour, ce sera à titre de contractuel, a déclaré hier le ministre Marc-Yvan Côté.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

C'est pour diriger un groupe d'experts sur l'impact du vieillissement de la population que le ministre Côté a pressenti M. Jean Pelletier.

Mais il ne faut pas voir là une forme de patronage ou de remerciement pour services rendus, assure le ministre. « De toute façon, précise-t-il, je n'ai pas encore le mandat du Trésor pour engager M. Pelletier. »

Si c'est vers « l'expertise » de M. Pelletier plutôt que celle du Conseil des affaires sociales que M. Côté se tourne, c'est que ce qui reste à faire ce ne sont pas des études sur les personnes âgées, « c'est de l'action » dont il a besoin !

Le ministre annoncera bientôt le rôle exact du comité d'expert sur le vieillissement et celui de M. Pelletier.

Un deuxième comité d'expert sera formé pour se pencher sur la jeunesse délinquante.

La direction générale de la ville de Québec intéresse des sous-ministres

Les fonctions de directeur général de la ville de Québec semblent susciter un grand intérêt puisque des sous-ministres importants et des présidents d'organismes seraient du nombre des 26 personnes qui postulent l'emploi.

LE SOLEIL

C'est du moins ce que le SOLEIL a appris de source fiable, hier, affirmant que la brochure de candidats était fort impressionnante.

D'ici quelques jours, la firme Claude Vézina, de Montréal, doit faire une première sélection de candidats qui seront convoqués

En Bref

■ Écrasé sous son tracteur

SAINTE-FLAVIE — Un septuagénaire de la Gaspésie, qui s'affairait à déneiger un chemin privé, est mort écrasé sous son tracteur, vers 15 h 30, mardi, à Sainte-Flavie. C'est lors d'une manœuvre en marche arrière que Clément Chouinard, 73 ans, a perdu le contrôle de son engin qui est tombé dans un fossé profond de cinq mètres. L'homme est mort sur le coup.

■ Condamné pour trafic de stupéfiants

RIMOUSKI — Un individu de 34 ans de Rimouski, Paul Ouellet, a été condamné, hier, à six mois de prison après avoir reconnu sa culpabilité à trois chefs d'accusation de possession et trafic de stupéfiants. Ouellet avait été arrêté le 15 février, lors d'une descente effectuée au Pub à Gee, à Rimouski. Il se trouvait alors en possession de 21 g de cocaïne.

■ Maison incendiée

SAINT-LAZARE — Une maison vieille de 75 ans a été la proie des flammes dans la nuit de mardi à hier, à Saint-Lazare, dans le comté de Bellechasse. L'origine de l'incendie demeure inconnue. Les dommages sont évalués à environ 40 000 \$.

OBERSON
RELEVÉ LE DÉFI
VELO '90



Vélo de montagne,
PRÉCISION
12 vitesses
Shimano

179\$

710, rue Bouvier
Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale
623-8368

GRATUIT



DES BICYCLETTES

CCM

La Clef de Sol met à votre service son grand pouvoir d'achat et de négociation pour vous offrir des super bicyclettes CCM en collaboration avec...

SONY



200 watts RMS total

Chaine stéréophonique télécommandée, de grande puissance. Ampli avec égalisateur graphique 5 bandes, récepteur digital programmable, platine cassette double, tourne-disque, enceintes acoustiques 3 voies (diffèrent légèrement de la photo) Sony SEN 290.

899\$

+
Vélo de montagne
GRATUIT

Une collaboration:



Télévision
Quatre Saisons

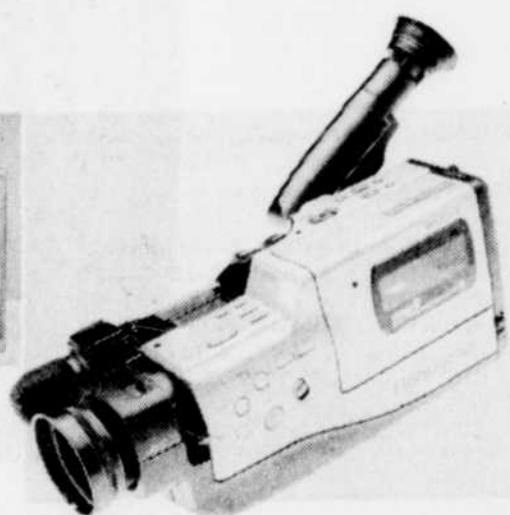


RABAIS DE 100\$

Mini-chaîne avec lecteur laser AM/FM cassette, correcteur graphique 5 bandes, haut-parleurs détachables, lecteur de disque compact.

399\$

+
une BMX
GRATuite



RABAIS DE 100\$

Caméra vidéo 8 mm, modèle CCD-F36 (diffère légèrement de la photo). Lentille macro et zoom 6x1, micro intégré.

1299\$

+
Vélo de montagne
GRATUIT

Ne payez qu'à l'été 1990

- Conditionnel à l'approbation du service du crédit
- Aucuns frais de crédit avant le 21 juillet 1990
- Achat minimal de 300 \$ exigé

** CCM, marque de commerce de Gestion CCM (1983) inc.

Aut. de la Capitale
sortie P.-Bertrand Nord
840, Bouvier
2, rue Saint-Jean
angle Salaberry

627-0840
524-8431



Commission parlementaire pour éviter le chaos dans la construction

Pour éviter un chaos dans l'industrie de la construction, le ministre du Travail Yves Séguin préconise la tenue d'une

commission parlementaire, demain, pour déterminer s'il y aura extension ou modification du décret régissant les conditions de travail des 110 000 travailleurs de la construction.

Textes de BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le décret vient à échéance le 30 avril. Pour ne pas créer de vide juridique, le gouvernement doit donc agir vite, d'autant plus que certains articles du décret prennent fin des samedi.

Hier, en fin de journée, les dirigeants syndicaux ont rencontré le premier ministre et le ministre du Travail pour les inviter à ne pas prolonger la durée du décret.

À l'Assemblée nationale, le ministre du Travail a dit souhaiter une entente négociée. Les représentants des entrepreneurs en construction et de la coalition syndicale formulent le même souhait, même si les négociations sont interrompues depuis le 30 mars. Une rencontre de conciliation est prévue aujourd'hui.

Pour démontrer le sérieux qu'il

attache à la négociation, le ministre s'engage à abroger le décret si l'AECQ et les syndicats parviennent à s'entendre au cours des prochaines semaines, a indiqué hier au SOLEIL, son attaché de presse.

La tenue d'une commission parlementaire irrite toutefois la coalition syndicale, qui s'est jusqu'à maintenant opposée à l'intervention de l'État dans leurs négociations. « Depuis dix ans, les conditions de travail des salariés de la construction ont toujours été déterminées par imposition de décret ou par prolongation de décret. Cette année, nous voulons une convention collective négociée », ont maintes fois soutenu les dirigeants syndicaux. Hier, une rumeur circulait à l'effet que la coalition syndicale pourrait boycotter la commission parlementaire.

De son côté, le directeur gé-

ral de l'AECQ, Michel Dion, prévoit que la « bataille va pogner si le gouvernement s'inspire des dernières offres patronales pour déterminer le contenu du décret ». Dion explique que les propositions de l'AECQ valent pour les trois prochaines années et que le gouvernement ne peut les appliquer pour extensionner le décret.

Le directeur général doute de la réussite de la séance de « conciliation extrême » d'aujourd'hui, puisque la CSN et la FTQ ont décidé de consulter leurs membres, d'ici la mi-mai, sur les dernières offres patronales. Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction attend toutefois avant de tenir de telles assemblées générales.

Les dernières offres de l'AECQ prévoient des augmentations de salaire de 4 % en 1990 et 1991, et de 4,5 % en 1992. La coalition syndicale réclame pour les trois prochaines années l'IPC, en plus de 3 % d'enrichissement, soit une augmentation d'environ 7 % pour 1990.

Par ailleurs, l'AECQ propose des augmentations des primes et des frais de déplacement, une semaine additionnelle de vacances et deux journées supplémentaires de congés fériés. Elle acquiesce aussi au principe d'abaissement de l'âge de la retraite, de 58 à 55 ans, à partir de 1993.

Selon Paré, de la coalition syndicale, les offres de l'AECQ sont insatisfaisantes au plan salarial et constituent des reculs en ce qui a trait aux horaires de travail et à la rémunération des heures supplémentaires de travail à la Baie James.

L'AECQ s'oppose aussi à un régime de sécurité du revenu qui constitue une des priorités de la FTQ et de la CSN-Construction. Les dirigeants syndicaux ont déjà affirmé qu'ils ne concluraient pas d'entente tant que le rapport de la commission Picard-Sexton, sur la stabilisation du revenu et de l'emploi dans l'industrie de la construction, ne sera pas connu.

GIORGIO ARMANI

LE COLLEZIONI



20, rue Cul-de-Sac
QUÉBEC
418-692-3395

Condor MATSUDA MOSCHINO

Hydro : Bacon donne un sursis jusqu'à lundi

La ministre Lise Bacon a donné aux représentants d'Hydro-Québec un mandat et un « corridor » à suivre au cours de la fin de semaine, afin de parvenir d'ici lundi, à une entente négociée

avec les syndicats de ses 14 000 techniciens, employés de bureau et de métiers.

Joignez l'utile au profitable!



Avec Signature®: le compte qui réunit chèques et intérêt quotidien... progressif.

Finis les transferts pour profiter du meilleur des deux mondes avec le compte Signature de la Banque Royale.

Car vous bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur chaque dollar de votre compte: plus votre solde est élevé, plus le taux d'intérêt augmente et plus vous en profitez. Et avec nos taux hautement compétitifs, ça, c'est profitable.

De plus, le compte Signature simplifie

toutes vos transactions avec ses relevés mensuels et sa protection contre les découverts. Vous y avez même accès par les guichets automatiques du Libre-service Royal. Voilà qui s'appelle être utile!

Oui, vous pouvez enfin joindre l'utile au profitable. Passez donc vous renseigner sans plus tarder sur notre compte Signature à une succursale de la Banque Royale ou en nous téléphonant. Montréal: 987-8000 Extérieur (sans frais): 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays.

Hier, à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Énergie et des Ressources a indiqué que la situation à Hydro-Québec est sérieuse et qu'il ne fallait pas qu'elle devienne dramatique pour agir. La direction d'Hydro a informé la ministre que des retards sont à reprendre de façon urgente, pour des travaux d'entretien des équipements, tant de production, de transport que de distribution. La ministre estime que l'urgence se mesure maintenant en termes de jours et non plus en termes de semaines ou de mois.

Lundi soir, le comité ministériel de coordination des négociations fera le point sur les pourparlers de la fin de semaine et déterminera la suite à donner au dossier. Mme Bacon a répété hier qu'une entente négociée serait toujours souhaitable à une loi spéciale pour assurer une meilleure productivité à Hydro.

Par ailleurs, Hydro-Québec a précisé hier, que le contexte actuel ne justifierait pas une loi spéciale s'inspirant des sanctions de la loi 160 dans le réseau de la santé, pour mettre fin au conflit de travail qui l'oppose à ses 14 000 employés depuis 17 mois.

Le quotidien La Presse rapportait hier qu'un projet de loi avait été préparé l'automne dernier par une firme privée d'avocats, à la demande d'Hydro-Québec. Ce projet prévoyait des amendes sévères, allant même jusqu'au congédiement, pour les employés et les syndicats qui s'opposeraient à un retour au travail décrété par l'Assemblée nationale.

La porte-parole d'Hydro-Québec, Mme Francine Charest, a précisé hier au SOLEIL qu'un tel projet avait été élaboré en novembre, au moment où les syndicats refusaient d'exécuter des travaux prioritaires. « À l'approche des périodes de pointe de l'hiver, la situation était alors critique pour la continuité des services », a rappelé Mme Charest. Depuis, une liste de services essentiels et de travaux prioritaires a été établie devant le Conseil des services essentiels.

La porte-parole signale également qu'Hydro n'a pas formulé de nouvelle demande à la firme d'avocats. Le président du comité des mesures d'urgence et vice-président de la région Montmorency, M. Jean-Marie Gonthier, a de plus précisé hier que si un nouveau projet devait être préparé, il ne le serait pas de la même façon. M. Gonthier n'a toutefois pas indiqué ce qui pourrait être le contenu d'un nouveau modèle de projet de loi.

La ministre Bacon a pour sa part soutenu à l'Assemblée nationale, que son ministère n'avait jamais fait de séance de travail sur ce document, afin de l'utiliser par la suite.

Un dirigeant syndical de la région Montmorency n'a pas caché que la possibilité d'une loi, dont les sanctions s'apparenteraient à celles imposées aux employés du secteur public, avait semé de l'inquiétude chez les travailleurs. Il rappelle cependant que le recours à une telle loi serait loin d'améliorer le climat de travail à Hydro et d'accroître la productivité.

Baie James : Québec n'attendra plus après Ottawa pour tenir des audiences communes

Les négociations se poursuivent avec le ministre fédéral de l'Environnement sur la tenue d'audiences publiques communes sur les impacts de la phase 2 de la Baie James, mais Québec reste déterminé à procéder seul si ces pourparlers n'aboutissent pas d'ici le début de mai, a indiqué hier le ministre de l'Environnement Pierre Paradis.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

M. Paradis a lui-même participé mardi, « jusqu'à tard dans la nuit », à des « négociations directes » avec son homologue fédéral. Ces discussions se poursuivront au cours des prochains jours. La décision du Québec de

procéder seul si nécessaire « laisse de la place au fédéral s'il veut se joindre à nous ».

Le ministre québécois ne voit cependant pas de raison de poursuivre ces discussions après la fin d'avril. « Nous négocions depuis plus de neuf mois et je ne vois pas ce qu'un mois de plus pourrait ajouter ».

Si Québec enclenchait en mai la

mise sur pied des deux comités paritaires, les audiences publiques ne pourraient être amorcées avant l'automne.

La formation de ces commissi-

riats, dans le cadre de l'entente sur la Baie James, risque de se buter à de nouvelles embûches puisque les Cris ont déjà qualifié de « farce » la stratégie d'évaluation environnementale de Québec.

■ Poursuites contre des producteurs de porc

Le ministère de l'Environnement du Québec poursuivra deux producteurs de porc de la Beauce, qui auraient rejeté du purin dans des cours d'eau. Marc Giguère, propriétaire de la ferme Malegi, du rang des Erables, à Saint-Joseph de Beauce, aurait rejeté du purin illégalement, le 24 novembre 1988. De son côté, Claude Roy, de la ferme Porcel, du rang 4, à Saint-Angeles de Beauce, aurait commis une infraction semblable à Sainte-Marie de Beauce. Ils comparaitront le 30 mai, au palais de justice de Saint-Joseph.



Michel
CORBEIL

Le monde des fonctionnaires

Machiavel et les décrets de 1982

Fonctionnaires, vous n'êtes vraiment pas rancuniers. Une étude démontre que le Parti québécois aurait pu couper vos salaires, même si vous avez voté majoritairement pour le « OUI », et gagner des voix dans l'ensemble de la population s'il avait simplement géré l'opération de « façon plus astucieuse ».

Deux professeurs, André Blais et Jean Crête, respectivement de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, en viennent à cette conclusion dans la revue *Administration publique du Canada*.

L'étude, publiée en janvier, décortique un sondage réalisé en novembre 1985, lors de la campagne électorale.

Fidélité

Recoupant les intentions de vote et les décrets du PQ adoptés en 1982 pour réduire pendant trois mois les salaires dans la Fonction publique, les auteurs ont cherché à vérifier l'assertion suivante: « un parti qui néglige ses fidèles partisans est voué à la disparition ». Réponse nuancée, le PQ n'a pas tellement perdu de plumes en s'en prenant à ses fonctionnaires supporters.

Sur le fond, les universitaires conviennent que le PQ n'avait pas le choix: après avoir consenti de généreuses hausses en 1979, année préréférendaire, le gouvernement se retrouvait avec une crise budgétaire sur les bras.

Les avenues pour s'en sortir avaient comme dénominateur commun d'être forcément impopulaires. Impopulaire auprès de tous les voteurs si le PQ se rabattait sur une hausse du déficit ou des taxes, déjà trop élevées. Impopulaire auprès des fonctionnaires-voteurs si on réduisait les dépenses, donc les salaires, du secteur public.

Les décrets ont réduit de 20 % les salaires pendant trois mois en 1983 et imposé un gel pour le reste de l'année tout en donnant de faibles augmentations pour 1984.

Faible incidence

Pourtant, la décision n'est responsable que d'une chute de 7 % des voix d'un groupe qui lui a donné les deux tiers de ses suffrages au référendum de 1980 et à l'élection de 1981 au Parti québécois, disent les chercheurs. « Sur le plan purement statistique, explique M. Blais, lors d'une entrevue téléphonique, c'est suffisant pour dire que cette baisse n'est pas due au hasard. « Sur le plan politique, nous estimons que le recul n'est pas substantiel (compte tenu de la brutalité du geste). Nous nous serions attendus à un impact bien plus grand. »

Les universitaires y vont d'un résultat plus surprenant encore. La perte de popularité causée par l'adoption des décrets n'a été que de 1,5 % dans l'ensemble de la population, ont-ils calculé.

Maladresse

Il s'agit d'un prix fort peu élevé pour une manœuvre qui a été mal exécutée. Ainsi, le problème n'a pas été la désaffection de la Fonction publique, toute normale, reconnaissant les deux hommes, mais plutôt le manque de support du reste des Québécois à l'égard d'employés qui portent une image publique de favoris de la société. « Un gel des salaires de deux ans aurait été plus acceptable pour l'opinion publique et aurait généré des dividendes électoraux ».

A propos, ce n'est pas Machiavel qui prétendait au XVI^e siècle que le Prince ne doit pas hésiter à s'en prendre à ses alliés, mais traiter avec ménagement ses ennemis? M. Blais n'a pas voulu répondre à la question.

Nouvelle directrice au BAPE

Depuis le 26 février, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement compte dans ses rangs une directrice des relations avec le public, Mme Nadine Vigneau.

Mme Vigneau a oeuvré avec des gens bien en vue au ministère de l'Environnement. Jusqu'à récemment, elle a occupé la fonction d'adjointe aux communications pour Mme Cécile Cleroux, la sous-ministre aux opérations régionales. Mme Cleroux s'était fait remarquer par le cabinet de Robert Bourassa lors de l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, en 1987. Elle était alors directrice générale de la municipalité.

De 1986 à 1988, Mme Vigneau a aussi été adjointe administrative du directeur général des opérations pour l'ouest de la province au Menviq, M. Antonio Flamand. L'ex-directeur est sous le coup d'une enquête et d'une suspension en ce moment au sujet d'allégations selon lesquelles il aurait favorisé, en 1984, l'achat d'une compagnie minière par un de ses beaux-frères.

Jointe hier, Mme Vigneau a précisé que le poste qu'elle occupe a été créé récemment, mais qu'il s'agit d'une division de l'information plus de d'un service des communications, son équipe ne se composant que de quatre employés. Auparavant, il existait une « unité de la communication » embauchant une seule personne.

Le mandat officiel de la nouvelle équipe est de répondre à toutes les clientèles, du simple citoyen au groupe de pression en passant par les médias. Une politique des communications sera élaborée au cours des prochains mois après analyse des besoins par une firme dont le nom n'a pas encore été choisi.

St-Joseph perd Ste-Marie gagne

Saint-Joseph de Beauce perdra son petit bureau local du ministère de l'Environnement. Les trois personnes, rattachées au secteur agricole, seront rapatriées au bureau régional Beauce-Appalaches que le ministère a décidé de localiser à Sainte-Marie de Beauce. Par ailleurs, Thetford Mines conservera tel quel son bureau local et Montmagny verra le sien accueillir un employé de plus.

Une collection d'Oerlikon

Le Musée des beaux-arts de Montréal présentera du 3 août au 14 octobre des tableaux appartenant à la Fondation portant le nom du fondateur et de la société suisse Oerlikon Aerospace. Le décret confirmant l'insaisissabilité des oeuvres donne une idée de la richesse de la collection. Les Georges Braque, Edgar Degas, Paul Cézanne, Claude Monet et Pablo Picasso comptent parmi les artistes ayant signé les oeuvres qui se trouveront ici dans le cadre d'une tournée mondiale pour commémorer le centenaire du collectionneur et industriel suisse. Oerlikon a construit une usine d'armement à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, au Québec.

Hydro-Pressé en délire

Hydro-Québec ne manque pas d'occasions de se plaindre du traitement du traitement des médias. Le dernier numéro d'Hydro-Pressé rapporte qu'un stagiaire de l'université de Sherbrooke, M. Steve Boilard, a été initié au métier en se voyant confier une importante responsabilité: couvrir la commission parlementaire, les 27 et 28 mars, chargée d'examiner la demande de tarifs d'Hydro. « Comment faire une synthèse compréhensible de tout ça sans simplifier à outrance ni verser dans la caricature?, peut-on lire dans bimensuel. Ce genre de simplification, on en lit beaucoup dans les journaux. Que Steve ait réussi à rédiger un article clair sur un sujet est tout à son honneur. » La société d'Etat le recommande — sûrement — à tous les patrons de presse.

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant: 644-4015.

Si 134 chevaux vous font courir, 1000 \$* de remboursement vous feront galoper!



Ou peut-être une offre géniale de financement!

Le Costaud de Nissan vous offre le moteur standard le plus puissant de sa catégorie... et de loin! 30% plus de chevaux que le Toyota et 57% de plus que le Mazda B2200!

Mais notre Costaud, c'est bien plus

que des chevaux, c'est aussi 1000 \$ de remboursement durant une période très limitée. Ou si vous préférez... un taux de financement génial. Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat!

Ce qui veut dire que le Costaud, avec le moteur standard le plus puissant et le prix le plus bas, vous en donne plus pour votre argent.

Alors faites vite, rendez-vous tout de suite chez votre concessionnaire Nissan et découvrez toute la puissance d'attraction du Costaud.



génial...et humain

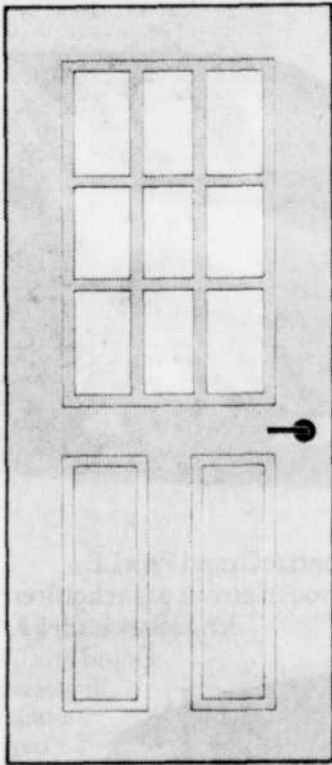
*Les offres ne peuvent être combinées. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

PORTE À RÉFLECHIR!



MESSAGE QUI PORTE!



Pour savourer pleinement le confort de votre foyer, réfléchissez à l'importance de vous munir de portes de qualité et adéquatement installées. **VITRO-CLAIR** distribue les portes de l'expert Donat Flamand et développe des produits spécifiques pour en faciliter le maniement et vous assurer une installation durable. Résultat: des portes impeccables et totalement hermétiques dont vous jouirez longtemps.

DF DONAT FLAMAND



UNE COMPLICITÉ HERMÉTIQUE

2630, boulevard Hamel, Québec 681-1120
Prenez note que nous desservons
le territoire de Lévis en exclusivité

1er avril au 1er octobre
ouvert tous les soirs jusqu'à 21 heures

Participation record au concours « Le français, pour moi ça compte »

Quelque 45 000 élèves du primaire et du secondaire de toutes les régions du Québec ont participé, cette année, au concours « Le français, pour moi ça compte »

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Plus de 400 personnes appartenant au réseau scolaire: enseignants, parents, cadres, directeurs d'écoles et de commissions scolaires ont soumis 104 dossiers de candidatures.

Les noms des gagnants et gagnantes du Concours 1989-1990 seront proclamés le 5 mai prochain lors d'une cérémonie qui aura lieu dans l'auditorium de l'école Wilbrod-Bhéret, à Québec.

La qualité du français

Ce concours, qui s'adresse au personnel du domaine de l'éducation du primaire et du secondaire, est organisé, depuis trois ans, par le Conseil interdisciplinaire du Québec. Il vise à encourager les initiatives pour améliorer la qualité du français comme langue d'enseignement, d'apprentissage et de communication.

Le concours comporte deux catégories: trois catégories individuelles s'adressant aux enseignants, cinq catégories collectives ouvertes à d'autres agents d'éducation et une dernière à l'intention des parents, qui peuvent soumettre toute forme d'intervention visant un meilleur apprentissage du français chez les jeunes.

Selon M. Jacques Robitaille, président du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, il faut noter cette année une amélioration de la qualité de l'ensemble des dossiers de candidatures.

Il constate également une diminution de la participation de la région de Montréal, une légère augmentation du nombre de candidatures dans les autres régions, une augmentation des candidatures venant des écoles secondaires et des projets collectifs et une diminution de la participation au primaire, surtout dans la catégorie des candidatures individuelles.

INNOVATIONS en climatisation

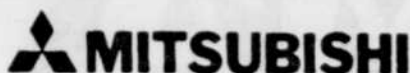
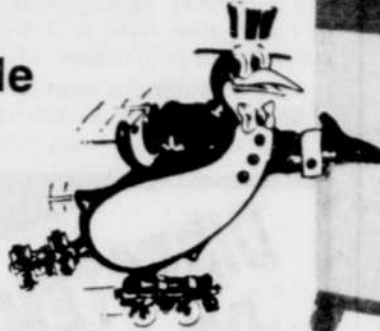


Enfin! Un climatiseur mobile

Programmable, fonctionnement silencieux, ne requiert pas d'installation, s'acclimate partout!

1 895\$

taxe incluse
quantité limitée



Thermopompe / Climatiseur

Quand le design, l'efficacité et le faible seuil sonore s'allient pour assurer le confort absolu.

Idéal dans les résidences, condos, solariums, bureaux... sans conduits d'air et que l'on prétendait impossibles à climatiser/chauffer.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF À QUÉBEC POUR MITSUBISHI

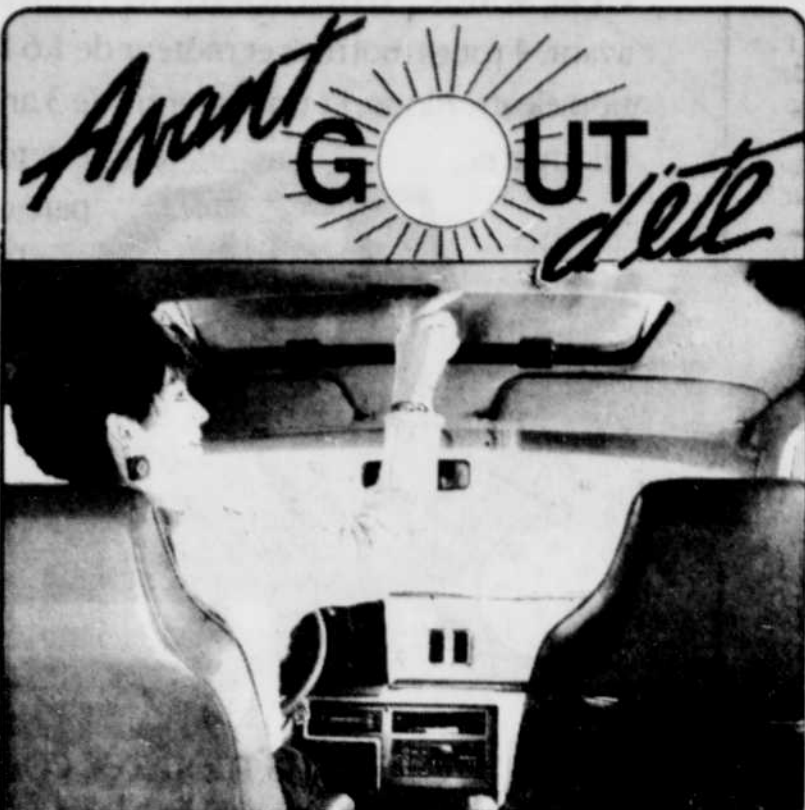


LES CONTRÔLES

TÉLÉPHONE: 622-4025 - TÉLÉCOPIEUR: 622-8523

Gaudreau Naud INC.
CENTRE COMMERCIAL LEBOURGNEUF

(Salle de montage près de Ikea)



LE CENTRE DU TOIT OUVRANT



- Modèle 15 x 31 po
- Vitre amovible
- 5 positions d'ouverture
- Vitre avec écran solaire

169\$*
* installé



INSTALLATION GARANTIE À VIE

Choix de plusieurs modèles et couleurs

GRATUIT

AVEC TOUT ACHAT D'UN TOIT OUVRANT UN ÉTUI DE RANGEMENT
Offre valide jusqu'au 30 avril 1990

GRATUIT EN TOUT TEMPS: GRAVURE DE VITRES CONTRE LE VOL D'AUTO.

Les spécialistes de la réparation de pare-brise
Méthode Novus

Québec
1287, boul. Charest O.
688-3333

CENTRE AUTOMOD INC.

Lévis
34, rue Kennedy
835-0333

CROYEZ-VOUS QU'IL SUFFIRAIT DE BRANCHER CET APPAREIL DE TÉLÉVISION POUR QUE VOUS SOYEZ AU COURANT DE SES POSSIBILITÉS?

Nous n'avons pas branché ce Sony Trinitron^{MC} XBR parce qu'une simple photographie ne pourrait vous mettre au courant de la perfection des couleurs, formes, contrastes et détails rendue possible par la technologie exclusive et brevetée Trinitron, deux fois honorée par l'Industrie des Arts et Sciences de la Télévision.

Nous n'avons pas branché ce Sony Trinitron XBR parce que ce ne serait pas la meilleure façon de vous mettre au courant de l'évolution extraordinaire qu'a connue le nouveau Sony Trinitron XBR

depuis que le magazine Video Review disait de lui qu'il était "le meilleur récepteur/moniteur télé qui soit... celui auquel tous les autres doivent dorénavant être comparés."

Nous n'avons pas branché ce Sony Trinitron XBR parce qu'une publicité sur papier ne pourrait vous mettre au courant des possibilités stéréophoniques de cette merveille de l'audio/vidéo.

Nous n'avons pas branché le téléviseur le plus convoité au

monde parce que nous voulions attirer votre attention sur les améliorations surprenantes du nouveau Sony Trinitron XBR: luminosité des couleurs, précision de la définition, finesse des détails et richesse du son.

Nous vous suggérons de faire vous-même l'expérience du Sony Trinitron XBR: ce sera la meilleure façon de vous mettre au courant de ses possibilités... et le meilleur moyen de vous brancher.



SONY
SONY DU CANADA LTÉE

"D'abord, je vais vous montrer que c'est solide, une Sidekick! Freins à disque avant, 4 roues motrices et moteur de 1,6 litre à injection électronique. Et une garantie de 3 ans/80 000 kilomètres qui couvre tout, d'un pare-chocs à l'autre!"



"Puis je vais vous montrer comment c'est luxueux, une Sidekick! Pensez donc: climatisation, régulateur de vitesse, essuie-glace intermittents, radiocassette AM/FM, boîte automatique, servodirection, servofreins, vitres électriques et verrouillage central. On peut même rabattre la banquette arrière pour augmenter la charge!"



"Promettez-moi de ne pas crier quand je vais vous dire le prix... Quand les gens comparent le prix d'une Sidekick avec celui des autres véhicules 4 x 4, ils ont tendance à s'emballer. Malgré toute cette qualité et ces caractéristiques, le prix est tout au bas. Après que vous l'aurez essayée et que vous demanderez le prix... de grâce, restez calme!"



Plaisir atout... plaisir pour tous.

Acadia Suzuki
4480-1^{re} Avenue
Charlesbourg, Qué. G1H 2S7
(418) 623-9861

Classique Suzuki Auto Inc.
1303-4^{ème} Avenue
LaPocatière, Qué. G0R 1Z0
(418) 856-5811

Beauce Suzuki Automobiles Inc.
9400, Boulevard Lacroix
St-Georges Est, Beauce, Qué. G5Y 5P4
(418) 227-3392

Paquet Suzuki Inc.
2280 boul. de la Rive Sud
St-Romuald, Qué. G6W 2S1
(418) 839-0059

Royal Suzuki Automobiles Inc.
4345 boul. Hamel
Ancienne Lorette, Qué. G2E 2H3
(418) 872-0005

Certains articles mentionnés peuvent être standard, selon le modèle sélectionné. Détails auprès du concessionnaire.



"C'est fou ce qu'on aime ces Suzuki!"

L'incendiaire du dépôt de pneus aurait agi par vengeance

MONTREAL (PC) — Un homme de 52 ans a comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme relativement à l'incendie survenu lundi soir dans un dépôt de pneus de Sainte-Anne-des-Plaines, au nord de Montréal.

André Lebeau a été accusé devant le juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec, de méfait à l'égard de la propriété de M. Jean-Noël Rodrigue.

Le suspect sera détenu jusqu'au 10 mai, date à laquelle il comparaitra à nouveau.

Il devra subir des examens psychiatriques visant à déterminer s'il est apte à subir son procès.

La SQ a arrêté Lebeau vers 19h00 mardi.

Selon la police, il aurait allumé l'incendie dans l'intention de nuire à une personne qui habite près du dépôt de pneus.

Pendant ce temps, la compagnie Sani-Mobile a entrepris hier les travaux de décontamination du site.

Le feu a détruit des dizaines de milliers des quelque 800 000 pneus entreposés à cet endroit.



André LEBEAU a comparu.

DIRECTEMENT
DE L'USINE

SOLDE MAYTAG

GROSSES ÉCONOMIES SUR TOUS LES MAYTAG!

La marque préférée No. 1 au Canada pour les laveuses, sècheuses et lave-vaisselle *

GARANTIE LIMITÉE DE
10 ANS
SUR LA TRANSMISSION
DE LA LAVEUSE

LAVEUSES FIABLES
MAYTAG

- Durent plus longtemps, requièrent moins de réparations et coûtent moins cher d'entretien.
- Super robustes.
- Grande capacité.

Modèle A211

\$100
DE RABAIS
SUR ENSEMBLE
LAVEUSE / SÈCHEUSE
MODELES SPECIFIQUES

SÈCHEUSES FIABLES
MAYTAG

- Ont fait leur preuve dans les lavoirs libre-service.
- Séchage de tous les tissus.
- Dessus en email-porcelaine.

Modèle DE313

* D'après des sondages auprès des consommateurs canadiens.

LAVE-VAISSELLE FIABLES
MAYTAG



MODÈLE WU304

- Personne ne lave votre vaisselle plus propre.
- Operation silencieuse.
- Aucun autre lave-vaisselle ne contient davantage.
- Puissance de récurage à trois niveaux.

\$50
DE RABAIS

LAVEUSES/SÈCHEUSES
SUPERPOSÉES
FIABLES
MAYTAG

- Laveuse et sècheuse de pleine capacité.
- Fonctionnement simple.
- Seulement 27-1/2 po. de large.



RÉFRIGÉRATEURS FIABLES
MAYTAG
ACHETEZ
MAINTENANT!

NOUS LE
GARANTISSONS
JUSQU'À L'AN

2000

Offre prend fin le 31 août 1990



GARANTIE
DE
REMBOURSEMENT

* Demandez les détails

LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE

29\$/4 DE PASCAL

Pour 29 \$, PASCAL protégera votre appareil électroménager durant une période de 4 années complètes.

Meubles Pascal

l'autre pascal

Place Laurier
2700, boul. Laurier
659-4816

HLM : les offices municipaux proposent des modifications au projet de règlement

L'Association des offices municipaux d'habitation du Québec (AOMHQ), qui représente les administrateurs des 65 000 logements sociaux au Québec, presse le gouvernement québécois d'appliquer au plus tôt le règlement d'attribution des logements à loyer modique soumis par le ministère des Affaires municipales, mais avec des changements.

par LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Dans un mémoire remis au ministre responsable de l'habitation, Yvon Picotte, l'AOMHQ recommande cependant trois modifications principales au projet de règlement devant régir l'occupation des logements à loyer modique.

L'association demande premièrement que les personnes âgées puissent faire une demande de lo-

gement dès l'âge de 60 ans. Le projet du gouvernement fixe cet âge à 65 ans.

Elle propose en outre que les seuils de revenus maximums des locataires admissibles soient haussés jusqu'à 1500 \$ par mois pour une personne seule, et jusqu'à 1792 \$ pour une famille composée d'un adulte et d'un enfant. Les revenus minimums pour être acceptés étant fixés par l'association à 725 \$ (pour une personne

âgée), 526 \$ (une personne seule), 1170 \$ (deux personnes) et 713 \$ (un adulte, un enfant).

L'AOMHQ suggère de hausser les seuils de revenus maximums et minimums en les basant sur les revenus déterminant les besoins impérieux tels que fixés par l'entente Canada-Québec sur l'habitation sociale, qui sont plus généreux que ceux proposés dans le projet de règlement.

Dans la même logique, les offices municipaux d'habitation recommandent de diminuer le plafond des biens que peuvent détenir les bénéficiaires de loyer modique. Le projet du ministre Picotte propose un plafond de 60 000 \$. L'AOMHQ recommande

plutôt un plafond de 15 000 \$ pour une personne seule et de 30 000 \$ pour un couple. Cet élément devrait être considéré comme étant un critère d'admissibilité.

Enfin, l'association demande que les ménages de travailleurs puissent bénéficier d'une déduction de 25 % de ses revenus.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Québec, le président de l'Association des offices municipaux d'habitation, Jean-Marc Savoie, a d'autre part souligné au nom de son organisme plusieurs avantages du projet de règlement.

Ainsi, le règlement garantirait « une équité » entre les requérants de logements à loyer modique. Il assurerait la « transparence » du processus de sélection des offices municipaux d'habitation. Il rendrait possible l'uniformité des règles de sélection tout en respectant les particularités locales et régionales. Enfin, selon M. Savoie, il accorderait aux requérants le droit de contester devant la Régie du logement la procédure de sélection prescrite dans chacun des OMH.

Le projet de réglementation comporte plusieurs autres aspects positifs notamment en ce qui concerne l'âge des requérants qui passe de 40 à 18 ans.

Le Québec compte un parc immobilier de 60 000 logements à loyer modique auquel il faut ajouter 5000 logements qui bénéficient du supplément au loyer.

À Québec même, on compte 3500 logements à loyer modique et 200 logements touchant le supplément au loyer. Les autorités municipales de Québec disent qu'il existe une liste d'attente de 1300 noms.

Protégez l'environnement ou aidez le Tiers-Monde: donnez vos vieux médicaments

Plutôt que de jeter leurs vieux médicaments à la poubelle ou dans les égouts, la population est invitée, au cours de la semaine prochaine, à les apporter dans une succursale du réseau Jean Coutu, qui s'occupera de les détruire de façon sécuritaire tout en protégeant l'environnement.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

Mais, encore mieux, les médicaments, même périmés et affaiblis, peuvent être acheminés à Collaboration Santé internationale, qui verra à les distribuer dans des pays du Tiers-Monde.

Au cours d'une conférence de presse, hier, soulignant la Semaine de récupération des médicaments périmés (du 29 avril au 5 mai), un porte-parole du groupe Jean Coutu, M. François-Jean Coutu, a indiqué que tous les vieux médicaments qui seront apportés dans les 168 succursales du

Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick seront détruits.

Il a souligné qu'un médicament périmé est affaibli et ne peut pas être aussi efficace que s'il venait d'être acheté.

Mais, réplique le responsable des produits pharmaceutiques à Collaboration Santé internationale, M. Hugues Rochette, 50 % des vieux médicaments sont récupérables et peuvent servir dans des pays sous-développés.

Les médicaments périmés sont d'abord triés et des spécialistes, souvent des pharmaciens bénévoles, identifient ce qui peut être récupéré. Si des médicaments sont affaiblis, ça ne veut pas

nécessairement dire qu'ils ne peuvent pas servir pour des gens qui sont dans le besoin, continue M. Rochette.

Un pharmacien de Beauport, M. Jean Raymond (pharmacie Jacques Raymond, 1072, boul. des Chutes), envoie régulièrement à Collaboration Santé internationale ses médicaments périmés et ceux que les clients lui apportent. Il arrive même qu'on lui rapporte des médicaments de personnes décédées.

L'adresse de Collaboration Santé internationale est : 1001, chemin de la Canardière, Québec, G1J 5G5 (tél. 522-6065). L'organisme, qui peut également aller chercher les vieux médicaments si la quantité est importante, possède en outre des bureaux à Saint-Georges de Beauce, Rivière-du-Loup et Rimouski.



GRAND BOL À FRUITS NOVA	14,99 \$
Val. rég. 24,99 \$	SPECIAL
ENSEMBLE DE 4 PETITS BOLS NOVA	7,99 \$
Val. rég. 15 \$	SPECIAL
CLOCHE À GÂTEAU SUR PIED	34,99 \$
Val. rég. 52 \$	SPECIAL
COUTELLERIE 16 MORCEAUX	29,99 \$
sur support, couleurs variées	SPECIAL
Val. rég. 39,99 \$	
SERVICE DE VAISSELLE	39,99 \$
20 morceaux	SPECIAL
Val. rég. 50 \$	
VERRERIE ARIA	11,99 \$
importée de Hollande	SPECIAL
Val. rég. 20 \$	
ENSEMBLE POUR FONDUE BOURGUIGNONNE	24,99 \$
Val. rég. 34,99 \$	SPECIAL
CABARET DE LIT	19,99 \$
Val. rég. 29,99 \$	SPECIAL
PLATEAU À TREMPETTE/HORS-D'OEUVRE	15,99 \$
en céramique blanche	SPECIAL
Val. rég. 24,99 \$	
CHANDELIER FLOTTANT ARCHIMÈDE	17,99 \$
Val. rég. 24,99 \$	SPECIAL
VASE EN VERRE	19,99 \$
marbré noir et blanc	SPECIAL
Val. rég. 29,99 \$	
BRÛLEUR ÉLECTRIQUE POUR POT-POURRI	17,99 \$
modèles variés	SPECIAL
Val. rég. 25,99 \$	
ENSEMBLE À RACLETTE 6 PERSONNES	119,99 \$
avec contrôle de chaleur et spatules de bois	SPECIAL
Val. rég. 180 \$	
ENSEMBLE À SALADE 7 MORCEAUX	19,99 \$
en acrylique de marque CAMELEON	SPECIAL
Val. rég. 35,99 \$	
VOTRE CHOIX: ENSEMBLE DE 4 VERRES EN ACRYLIQUE TRANSPARENT	7,99 \$
Format high-ball ou old fashion	SPECIAL
Val. rég. 20 \$	

DISPONIBLES DANS TOUS NOS MAGASINS
Plan mise de côté / Registre de la mariée / Certificats-cadeaux

COUPON-RABAIS

5 \$

de réduction sur tout achat de 50 \$ et plus, applicable sur la marchandise régulière.

1 coupon par client. Valable du 30 avril au 12 mai 1990.



Pot Pourri

PLACE LAURIER, 3e étage
650-6659

Un prix en or Une occasion en or

La Sentra de Nissan gagne le trophée de la fiabilité



1700 \$ d'options, sans frais supplémentaires*



Présentement, la voiture la plus fiable du pays vous est offerte avec 1700 \$ d'options, sans frais supplémentaires.

Achetez une Sentra de Nissan et obtenez gratuitement la climatisation et la radio MA/MF avec lecteur de cassettes et quatre haut-parleurs.

C'est une économie qui vaut son pesant d'or!

Ajoutez à cela la pyramide dorée de la

CAA, grand trophée de la fiabilité et de la satisfaction des propriétaires... et vous avez une Sentra de Nissan qui l'emporte devant les Toyota, Honda et compagnie! Prestigieux... non?

Oui! 92 % des propriétaires de Sentra ont déclaré qu'ils rachèteraient la même voiture, si l'occasion se représentait.

La Sentra de Nissan. Des avantages en or. Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain*

*Offre sur certains modèles seulement. Voir votre concessionnaire Nissan pour tous les détails. *CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

OBERSON RELEVÉ LE DÉFI VÉLO '90



Vélos de route DESMARAIS, LOOK, SPECIALIZED
À l'achat d'un de ces vélos obtenez GRATUITEMENT des souliers LOOK et des pédales LOOK d'une valeur de 250 \$

710, rue Bouvier
Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale
623-8368

MACINTOSH PLUS

Mémoire vive 1 Mo
Lecteur interne 800 Ko
Logiciel HyperCard
Clavier bilingue



1799 \$

ET GRATUITEMENT...

Une valeur de 629,95 \$

à l'achat d'un MACINTOSH PLUS

Obtenez UN DISQUE DUR INTERNE DE 20 Mo

ET LE GUIDE DE DÉPANNAGE DU MACINTOSH

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

ColorImage est une marque de

2786, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Qc
Tél.: (418) 658-6624

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSL'audace
de Violeta
Chamorro

La nouvelle présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, joue d'audace en décidant de garder le loup dans la bergerie. Ses alliés, surtout dans les clans inféodés à la politique américaine, crient à la trahison suite à sa décision de laisser à la tête des forces armées le général Humberto Ortega, frère du président sortant et fer de lance du militantisme sandiniste.

Mme Chamorro, en contrepartie de cette concession à laquelle elle ne pouvait pratiquement pas échapper au risque de garantir la poursuite de la guerre civile, a décidé de s'attribuer le poste de ministre de la Défense. La présidente poursuit son action sur le seul plan qu'elle maîtrise efficacement, celui des symboles.

Son programme se résumait à peu de choses: liberté d'expression, paix, démocratie politique. La crise économique, l'incertitude administrative du pouvoir et le service militaire ont fait le reste. La coalition disparate allant des communistes à la plus franche extrême-droite qui la soutenait a joué un rôle marginal dans sa victoire aux élections du 25 février.

Ancienne alliée des sandinistes dans leur bataille contre la dictature de Somoza, membre de la première junte révolutionnaire de 1979, Mme Chamorro, patronne de presse, avait rompu avec le gouvernement sur la question de la liberté d'expression.

Les contre-révolutionnaires croyaient avoir eu droit à une victoire totale. Les sandinistes, eux, veulent bien remettre un pouvoir qu'ils ont perdu à leur grande surprise. Mais ils exigent en retour des garanties. Leur présence dépassait le seul champ politique. Ils contrôlaient une armée puissante et des groupes sociaux capables, aujourd'hui encore, de saboter l'action du plus légitime des gouvernements.

Surtout, les sandinistes se méfient des anciens *contras* qui ont mis du temps à jeter bas les armes. Une faction de ces derniers n'apprécie pas plus qu'il faut le nationalisme de Mme Chamorro.

Accepterait-elle de s'allier une fois de plus avec Daniel Ortega et son parti si elle avait l'assurance ferme de leur respect des règles démocratiques? L'hypothèse d'une telle entente, dans le cas où la coalition d'Union d'opposition nationale (au nom peu prédestiné à prendre le pouvoir) s'effrite comme elle semble éventuellement destinée à le faire, peut prendre pied.

Les durs de la droite et les anciens somozistes crieront au vol politique, à la fraude intellectuelle. Mais la présidente fraîchement assemblée a remporté une victoire si éclatante qu'elle peut naviguer à sa guise dans la recherche d'un consensus national.

Mieux valait pour elle de négocier avec l'armée. Le seul fait que Daniel Ortega ait accepté de lui remettre le pouvoir sans rechigner témoigne d'un profond réalisme. Venu à la présidence par la force d'une révolution populaire, il peut maintenant revendiquer le droit d'y revenir par la grande porte, celle d'élections libres.

Ortega le premier a tout intérêt à la soumission de l'armée au gouvernement civil. La décision de la présidente l'aide à retenir les plus radicaux de ses partisans dans le droit chemin. Comme trop de Nicaraguayens se méfient de l'esprit démocratique de leurs adversaires, les Chamorro et Ortega demeurent les deux éléments clés de la transition. Il leur faut s'entendre.

RAYMOND GIROUX

L'ÉTAU D'INTÉRÊT



Point de vue

« Mes enfants prouveront le contraire »

par Guy Matte

(Lettre à Mme Lise Payette.)

J'aimerais répondre aux propos que vous avez tenus lors d'un cours d'anthropologie sur le Québec français à l'université Laval et qui ont été rapportés dans l'édition du 20 avril 1990 du journal LE SOLEIL.

Selon l'article, vous estimez que les francophones hors Québec sont condamnés à l'assimilation à la majorité anglophone canadienne et que l'aide financière des gouvernements supérieurs ne vise qu'à prolonger leur agonie.

J'aimerais d'abord vous dire que, à titre de président de la Fédération des francophones hors Québec, je ne suis pas du tout assimilé. Nous sommes toujours francophones et, tout comme vous, nous le resterons.

Alors que nous nous évertuons à faire connaître davantage aux Québécoises et Qué-

bécois la véritable réalité des communautés franco-canadiennes (récemment, l'organisme national qui représente la jeunesse canadienne-française était de passage chez vous alors que les porte-parole de la communauté franco-ontarienne feront de même en mai), vous vous tournez vers des messages d'apocalypse qui laissent l'impression que nous sombrons dans l'abîme.

Il est vrai que le ciel n'est pas toujours bleu pour les communautés franco-canadiennes. Récemment, la décision en faveur de l'unilinguisme du Conseil municipal de Sault Ste-Marie a fait ressurgir le malaise de la cohabitation linguistique et culturelle de notre pays.

Malgré tous les obstacles et les revers, nous avons assisté au cours des dernières années à des réalisations qui n'ont rien d'une fin du monde.

Que savez-vous, madame Payette, de la Cité collégiale, collège francophone qui ou-

vrira ses portes en septembre prochain à Ottawa et dont le nombre d'inscriptions dépasse toutes les prévisions? Ou du collège sans mur en Nouvelle-Ecosse?

Et des pas de géants qui sont franchis à l'Île-du-Prince-Édouard en matière de services en français? Et de l'ouverture de la Maison de la francophonie à Vancouver? Du Festival franco-ontarien, de la Nuit sur l'Étang, des Jeux de l'Acadie, du Festival du Voyageur?

Et du Gala provincial de la chanson française de l'Alberta qui nous a donné Josée LaJoie, cette Franco-Albertaine qui a décroché en 1989 le titre de meilleure interprète du Festival international de la chanson de Granby?

Vraiment, quel désespoir? D'ailleurs, à quand remonte votre dernier périple en « sol canadien »? Nous serions heureux de vous y accueillir et de vous faire la démonstration de notre vitalité.

De plus, je rejette catégoriquement votre idée que le

salut des francophones du Canada passe par leur établissement au Québec. Cela est une insulte et ne résout en rien les problèmes.

Nos racines en terre franco-canadienne datent de quelques centaines d'années; nous n'avons pas l'intention de les arracher. Je vous défie d'ailleurs d'aller tenir un tel discours en terre acadienne, cette communauté qui était là avant les francophones du Québec et qui y est toujours!

Quant à vos déclarations à l'effet qu'il aurait fallu agir il y a 15 ou 20 ans pour renverser le fort courant d'assimilation, n'est-ce pas le chef de votre formation politique qui, à l'époque (cela doit bien faire une quinzaine d'années), estimait que les francophones hors Québec étaient des « dead ducks »?

Mes enfants seront là en l'année 2025 pour vous prouver le contraire.

M. Guy Matte est président de la Fédération des francophones hors Québec Inc.

Votre Opinion

Attitude indécente

(Lettre à André A. Bellemare)

Suite à votre article du 5 avril « Escoumiers-levée de boucliers », dois-je comprendre que ceux qui ont voulu et provoqué l'abolition des clubs privés il y a une quinzaine d'années, ceux qui ont saccagé les chalets des anciens propriétaires de clubs privés, ceux qui ont défoncé les chaloupes, les canots, volé les moteurs, vidé les chalets privés de leur contenu etc., demandent maintenant au MLCP de respecter « leurs droits acquis » en ce qui concerne leurs chalets bâtis sans permission sur les terres publiques? (...)

Ces mêmes gens qui essaient d'empêcher d'autres pêcheurs et chasseurs d'aller sur « leurs territoires » qui pourtant ont été libérés par le gouvernement afin de permettre au « peuple » une plus grande accessibilité à la faune québécoise?

Combien de cas d'intimidation ont eu lieu de la part de ces petits rois de la faune, vis-à-vis ceux qui osaient s'y aventurer, croyant que l'ère des clubs privés était révolue?

J'ai toujours soutenu que les Québécois n'étaient pas prêts à la libération du territoire faunique d'une part parce que pas assez respectueux de la nature sous tous ses angles fragiles, et d'autre part parce que le gouvernement provincial n'avait pas les moyens d'entretenir les chemins et les installations qui avaient été « empruntés » aux anciens clubs et cibles forestières.

Le gouvernement a donc jugé que le temps était venu de mettre un terme à la décadence. Il privatise donc les territoires afin de faire refaire les routes aux frais des pourvoyeurs, de faire ensemençer les lacs, organiser les installations etc. Dans une vingtaine d'années lorsque tout sera à point, le gouvernement reprendra à sa charge l'exploitation de la faune, à la suite d'un mouvement populaire de « libération », et le cycle recommencera.

Inutile de vous dire que, loin de tout cela maintenant, je trouve quand même indécent cette façon de procéder de part et d'autre...

Marc Théberge
Val-Bélair

Un jour...ton tour...

Je veux par la présente contester et faire savoir mon désaccord avec le comité d'administration des régimes de retraite et d'assurance, la CARRA, instaurée depuis les années 1966, contrôlant et régissant les sommes payées par les futurs bénéficiaires pour leur retraite après des années de labeur et de restrictions salariales, à faire des économies dans un régime imposé lors de l'engagement au gouvernement.

Et se faire soustraire de leur revenu des montants indus et sans explication plausible, soi-disant qu'ils ont administré ces sommes d'argent payées par l'employé et l'employeur à chaque paie?

Je ne conçois pas non plus qu'un organisme, sans aucun doute payé par nos deniers, puisse décider à ce moment de la retraite d'un employé, bénéficiaire, ayant un revenu de la RRGOP de la RRQ et de la pension de vieillesse (voir détails plus loin), afin de les faire vivre, quasiment au seuil de la pauvreté? (...)

RRGOP: 9950 \$/an; RRQ: 650 \$/mois ou 7800 \$/an; Pension vieillesse: 325 \$/mois ou 3900 \$/an. Total: 21 650 \$/an.

Ce qui serait formidable.

Mais...

CARRA moins 246 \$/mois ou 2950 \$/an. Reste: 18 698 \$/an.

Moins les impôts (féd. et prov.): 5609 \$

Reste divisé par 12:

1090 \$/mois pour vivre.

C'est ça la démocratie et les droits et libertés?...

Un conseil que je donne aux jeunes, ce que je fus déjà. Ne riez pas trop fort de cette lettre d'un petit vieux, car un jour ce sera votre tour, comme dit la chanson.

Gérard Bolduc
Chicoutimi

À la bonne source

(En réponse à la lettre de madame Manon Samson, Plessisville)

Je suis tout à fait d'accord avec vous quand vous dites qu'un médecin ne doit pas garder ses patientes dans le noir, dans l'ignorance et j'ai toujours travaillé dans ce sens.

Ce que je déplore avec plusieurs c'est justement qu'aujourd'hui au lieu de questionner d'abord son médecin, qui doit être de par sa profession la personne la mieux renseignée, on préfère aller chercher ailleurs une information dont le contenu scientifique est souvent douteux pour ensuite venir confronter celui-ci avec ces bribes de connaissances médicales plus ou moins fausses qu'il se doit de rectifier.

Je n'ai rien contre l'intérêt que ces femmes portent à leur santé mais il faut admettre que l'obstétrique puisque c'est de toute évidence ce qui nous préoccupe est avant tout une science médicale et non un sujet à la mode.

Elle s'acquiert après de longues années d'étude et de travail et non pas en glanant quelques articles dans les revues à grand tirage qui inondent la presse aujourd'hui.

C'est grâce à cette science que nous avons pu réduire notre taux de mortalité maternelle et néonatale de façon si spectaculaire dans les derniers 25 ans.

Pour ce qui est de ma compassion, je suis très étonnée qu'avec toute votre intelligence, vous n'ayiez pu en saisir le sens.

Il est vrai que vous avez failli vous étouffer alors... Je précise donc pour vous que, n'ayant eu ni le temps ni le désir de suivre un cours de mécanique durant ma carrière, je préfère confier ma voiture à un garagiste recommandé pour sa compétence et sa probité plutôt que de discuter et de marchander ses services avec mon peu de connaissances.

En passant, on peut se tuer avec une voiture qui n'est pas en condition alors que le lavement n'a jamais fait mourir personne. (...)

Suzanne Lemire, md
Québec

Un rayon de soleil

Riopelle est revenu au Québec et il n'est pas passé inaperçu.

Ne le refusons pas. C'est un privilège pour nous de recevoir une personne de cette grandeur et de cette envergure.

Son art est une grande fête. Quel honneur que cet artiste de réputation internationale soit un des nôtres!

Sa présence ici, après de longues années d'exil en France, est touchante. On l'a vu à la télé et dans les journaux, et tout son être se déploie comme les ailes de ses magnifiques oies ou de ses impressionnants hiboux. Son aura a tant d'ampleur qu'il envahit tout l'espace et qu'il nous émeut.

Riopelle est si profondément lui-même, si enfant, si joueur, si libre qu'il nous dérange et nous bouleverse.

Il est un grand courant d'air frais dans notre désert méechien, il est un bienfait dans notre pauvre province de Québec solitaire et frileuse, il est un dieu de joie et de liberté. Tout son être et son oeuvre chantent l'espoir et la gaieté.

Cet artiste radieux nous porte dans son cœur et nous honore. Accueillons-le, car il a quel-

que chose de grand à nous donner. (...)

Daniel Gagnon, écrivain
auteur de Riopelle grandeur nature

Pas de récidive

Je vous écris pour protester contre Mitsou et son fan-club.

Le 15 mai 1989, j'ai envoyé 15 \$ de mes économies pour être membre de ce fan-club. Le 3 août 1989, j'ai reçu: une photo, un profil et une carte de membre. Et depuis, absolument rien. Ça fait dispendieux pour si peu.

Il ne faudrait pas que Mitsou oublie que ce sont des jeunes comme moi qui sont allés l'entendre à l'Agora l'été dernier sous une pluie battante. Et c'est en grande partie grâce à nous, les enfants, si elle a reçu un disque platine.

Et comme dirait Lafontaine: « Il jura, mais un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus ».

Daniel Boudreau, 10 ans
Québec

Un oubli de taille

M. Mulroney, vous avez oublié de négocier le John's Act qui édicte que tout navire américain doit être construit aux USA.

Si vous aviez négocié le John's Act les chantiers maritimes canadiens pourraient soumissionner la construction de navires américains au Canada.

J'aurais aimé et j'aimerais encore voir un porte-avions américain construit à la MIL Davie. Paul Boilard
Beauport

LES IDÉES DU JOUR

La stratégie machiavélique de Luralco

par PAUL GUY

M. Paul Guy est un citoyen de Deschambault, agriculteur à temps partiel, professeur au Cégep de Sainte-Foy en administration ainsi que membre et porte-parole du Comité des expropriés qui s'oppose à la façon choisie par Luralco pour implanter son aluminerie à Deschambault.

Quelle stratégie nos grands responsables du développement élaborent-ils pour susciter un projet industriel? L'implantation de l'aluminerie Luralco à Deschambault en représente un bel exemple. Le bailleur, le silence et la hâte en constituent les principales caractéristiques.

Annoucé en pleine campagne électorale à l'été 1989 par M. Bourassa lui-même et M. Drake président d'Alumax, ce projet paraît être mené par des « amateurs professionnels » à moins que cela ne soit le résultat d'une stratégie bien pensée plus ou moins machiavélique.

Pour débiter les travaux, les investisseurs se sont vite taillé un nid. Afin d'accélérer la mise en place du projet le gouvernement lui-même, par l'intermédiaire du ministre Michel Pagé du MAPAQ, a fait adopter à l'automne 1989 un décret gouvernemental enlevant toute juridiction à la Commission de la protection des territoires agricoles (CPTAQ) sur les territoires convoités, les dézonnant par le fait même.

En même temps, on a déniché un homme de terrain: l'ex-maire de la municipalité-paroisse de Deschambault. Ce dernier constituait le paravent derrière lequel tous les gros intérêts se sont dissimulés. De plus, on a décidé de lui verser un salaire pour qu'il puisse consacrer à plein temps à son travail de promotion. Enfin, pour l'aider dans son rôle de promoteur, l'organisation libérale s'est empressée de faire signer une pétition d'appui à l'implantation de l'aluminerie en promettant des emplois à chacun! La boucle était bouclée. Des ce moment, on pouvait sortir les bulldozers; c'est ce que l'on a fait.

L'expropriation

Pour acquérir les terrains nécessaires, on a procédé par expropriation. A partir des terrains boisés de la Station de recherche gouvernementale de Deschambault (MAPAQ) environ 425 arpents, on a tassé les autres propriétaires les uns après les autres. Toute une gamme de pressions

plus ou moins subtiles sont tombées sur la tête des citoyens concernés.

Le silence et l'urgence étaient de mise. Les offres monétaires se sont faites de vive voix au coin de la table de chacun des propriétaires par l'avocat de la municipalité en la présence du maire lui-même. L'évaluation des boisés valait selon la collaboration des propriétaires. Les arguments de peur et de démagogie sont apparus: « Si vous êtes trop exigeants, on peut faire mourir le projet et il n'y aura pas d'autres occasions pour nous ». « Voulez-vous laisser vos jeunes sans emploi? »

Certains ont signé et cédé leur terrain avec la promesse écrite du maire que, s'il y avait de meilleurs prix négociés, ils seraient réajustés. Les autres (environ 1000 arpents carrés) attendent toujours leur règlement devant le tribunal d'expropriation.

L'environnement

À l'automne 1989, on a organisé une assemblée publique sur les effets environnementaux de l'implantation de l'aluminerie à Deschambault. M. Lendhal, président d'Environnement-Lavallin, est venu nous dire que grâce à la nouvelle technologie salvatrice, il n'y aurait pas de pollution. On nous a même dit que les eaux de rejet de l'aluminerie seraient comme de l'eau distillée!

Il faut noter ici que leur étude « scientifique » sur l'environnement ne faisait que commencer (elle n'a été déposée que le 20 mars 1990).

Trois organismes, à ma connaissance, ont fait part de leurs inquiétudes alors. L'UPA, d'abord, a appuyé ce projet, mais avec des réserves importantes telles la connaissance des impacts réels et la protection des agriculteurs (trices) contre des préjudices éventuels causés par ce site industriel.

Aucune réponse écrite ne fut faite concernant leurs revendications.

Les Amis de la terre et les Amis de la vallée du Saint-Laurent, quant à eux, ont soulevé beau-

coup plus de questions telles la pertinence d'avoir des audiences publiques pour étudier toutes les conséquences de ce projet. Mais, ils ont été traités de manière cavalière et on leur a vite accolé la réputation d'alarmistes, d'éternels opposants ou même d'oiseaux-légers d'arrière-garde.

Le noyautage

Pendant ce temps, les « gros intérêts », à savoir le gouvernement via l'organisation partisane du député-ministre et la compagnie Luralco, mettaient tout en oeuvre pour bâillonner la population.

Leur clientèle cible: les élites locales. Les maires, via la MRC et la SEEP ont été particulièrement d'orlotes. A l'occasion de soupers bien organisés, la compagnie Luralco et le ministre leur montraient les bénéfices immenses qu'ils pouvaient retirer de la venue d'une si « bonne entreprise: subventions, emplois directs et indirects, construction résidentielle, amélioration des infrastructures... etc.

Ensuite venaient les organisations sociales de tout acabit: le Club des Lions, le Club Optimiste, les clubs d'âge d'or, les cercles de fermières... Le comité pastoral de Portneuf s'est même prononcé pour la venue de l'aluminerie!

Telle une prière adressée directement au ciel!

La réputation de cette entreprise américaine n'était absolument plus contestable!

La stratégie étagée

Une autre stratégie abondamment utilisée et cautionnée par les autorités est ce que j'appelle la stratégie étagée. Cela consiste à accorder des autorisations partielles sans accepter le projet global.

On accepte le déboisement du territoire pour préparer le terrain; on accepte la préparation du terrain pour permettre l'installation de maisons mobiles; on accepte les maisons mobiles pour pouvoir y ériger des garages temporaires; on accepte l'érection de garages temporaires pour remettre la machinerie; on accepte la venue de la machinerie pour préparer les fondations et entreprendre la construction, etc.

Pendant ce temps, on nous jure que le permis d'autorisation ne sera pas donné tant et aussi longtemps que l'on ne connaîtra pas les impacts environnementaux!

Pendant ce temps, les opposants (car il y en a!) ont tous été écartés du projet aluminerie. Pour la presse, pour les municipalités, pour le député-ministre, pour la compagnie, tout va bien. « On



Avant que paraisse l'aluminerie l'état de l'environnement

s'occupe de tout et on traite bien les gens ». Mais les cris des Provost, des Piché, des Paquin, des Germain, des Gignac, des Dufresne, des Marcotte, des Charbon, des Hamelin, des Naud, des Perron, des Petit, des Beaulieu, des Valcourt... qui les entendent?

Qui, parmi notre élite locale, s'en fait l'écho?

Est-ce normal qu'ils soient les seuls à devoir réclamer et défendre l'exigence d'un examen total des conséquences d'un si gros projet industriel?

Consolation, le nouveau maire de Deschambault concède qu'il y a des gens qui devront payer pour ce projet d'aluminerie. Mais du soutien et de l'aide? Point.

Stratégie concertée

En juin 1989, le Rapport Lacoste, dont le mandat était d'examiner les procédures d'évaluation environnementale recommandait que le public soit impliqué dès les premières phases d'un projet de développement industriel.

Il suggérerait même le versement d'une aide financière aux groupes intéressés pour les aider à intervenir adéquatement au cours du processus.

Pourquoi ce silence gouvernemental? Que fait M. Paradis, ministre du MENVQ, à part de traiter ses fonctionnaires d'incompétents? Peut-il prétendre l'être moins, alors qu'il ne fait que prendre bonne note de nos actions locales?

Il est temps que cesse ce modèle de développement où un véritable système de vassaux prédomine. Cette image où l'investisseur (souvent américain) gentil et repu se consacre exclusivement à ses relations publiques (par intermédiaires interposés) et se présente comme un seigneur généreux en compagnie de nos « développeurs économiques régionaux » doit disparaître.

Si la population ne peut être considérée comme véritable partenaire, qu'on nous le dise!



Lors de l'annonce de la venue du projet les notables étaient et souhaitent la bienvenue à la nouvelle industrie.

BARMAN — BARMAID

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, cote d'Abraham - 529-5333

ROULEZ VERS LES PRIX LES PLUS BAS

Spécial fin d'avril

B.F. Goodrich T.A. Exp. 205 X 65 R15 **89\$**

Aurora 31 X 10.50 R15 **134\$**

RADIAL ROUTE ACIER (HIGHWAY)

DIMENSION	SPECIAUX
P155/80R13	38,95\$
P165/80R13	46,95\$
P175/80R13	49,95\$
P185/80R13	55,95\$
P185/75R14	55,95\$
P195/75R14	58,95\$
P205/75R14	60,95\$
P215/75R14	63,95\$
P205/75R15	64,95\$
P215/75R15	66,95\$
P225/75R15	69,95\$

LES PNEUS 20 INC.

598, chemin Olivier, Bernières

536-2020

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 21h.

Le samedi, de 8h à midi. Pour Pierre Laporte

OBERSON RELEVÉ LE DÉFI VELO '90

Vélo de montagne, PRECISION

18 vitesses, Shimano SIS

199\$

710, rue Bouvier

Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale

623-8368

GARAGES

Grand spécial printemps 90

GARAGE 12 x 20

(1 porte) 7 x 9

reg.: 6795\$ **5 995\$**

SPECIAL

GARAGE 24 x 20

(2 portes) 7 x 9

reg.: 10795\$ **9 995\$**

SPECIAL

• VINYLE ET ALUMINIUM • SANS ENTRETIEN

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 5 MAI 1990

Rabais 800\$

• **COMPOSANTES:**

- Dalle de béton au sol
- Charpente - 2 x 4 - 16" c.c.
- Chevrans - 2 x 4 - 24" c.c.
- Aspenite - 7/16" pour les murs
- Contre-plaque - 1/2" pour le toit

• **FINITION ET REVÊTEMENT**

- Duravinyl de Diamond
- Facia et sophite en aluminium

• **PORTES ET FENÊTRES**

- 1 fenêtre 3 x 3 coulissante - vinyle
- 1 porte d'acier 34" avec fenêtre
- 1 porte de garage 7' x 9' en bois isolé non peint

CABANONS

GRAND SPÉCIAL

Modèle régulier

Cabanon 10 x 12 en vinyle

Prix régulier 1295\$

Spécial 1 195\$

Offre valide jusqu'au 5 mai 1990.

Rabais 100\$

AUTRES GRANDEURS ET MODÈLES DE LUXE À VOTRE CHOIX!

6 x 8 - 8 x 8 - 8 x 10 - 8 x 12

10 x 12 - 10 x 14 - 10 x 16

- GRAND CHOIX DE COULEURS
- MATÉRIAUX ET FABRICATION DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
- REVÊTEMENT EN VINYLE
- FINITION VINYLE ET ALUMINIUM SANS ENTRETIEN

RÉSULTATS

Loto-Québec

Banco

Tirage du 90/04/25

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 90/04/27

1	3	4	5	7
8	10	19	20	22
28	33	34	39	49
55	56	63	66	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

GARAGE EXPERT enr.

BUREAU DES VENTES

1755, boul. de la Colline, Saint-Émile

Angle boul. des Érables

847-0811

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 20 H ET LE SAMEDI JUSQU'À 16 H

CABANON EXPERT enr.

BUREAU DES VENTES

1755, boul. de la Colline, Saint-Émile

Angle boul. des Érables

847-0811

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 20 H ET LE SAMEDI JUSQU'À 16 H

L'obtention du droit de vote par les femmes soulignée au Parlement

(D'après PC) L'Assemblée nationale s'est jointe, hier, aux milliers de Québécoises de la province pour commémorer l'obtention de leur droit de vote il y a 50 ans.

C'est à la suite d'une motion présentée par la ministre responsable à la Condition féminine, Violette Trépanier, que plusieurs députés se sont levés pour souligner cet anniversaire.

Le premier ministre du Québec a profité de l'occasion qui lui était donné pour rappeler le courage et la détermination du premier ministre de l'époque Adélard Godbout. « Il y a certainement lieu, M. le président, de rendre ici hommage à M. Adélard Godbout, premier ministre à ce moment, libéral, il va sans dire, qui dans un contexte difficile a fait adopter cette loi », a dit M. Bourassa en signalant que tous les gouvernements du temps qui avaient donné le droit de vote aux femmes avaient été défaits aux élections suivantes.

Le premier ministre, à l'instar de sa consœur Lise Bacon, a de plus souligné sa « profonde reconnaissance à toutes les pionnières qui ont permis de mettre un terme à une discrimination inadmissible. » Il a également affirmé qu'il importe non seulement de ne pas oublier ce qu'elles ont accompli (les pionnières) de façon exemplaire, mais également de tout mettre en œuvre pour que cet objectif d'égalité qui les animait devienne enfin réalité.

M. Bourassa a finalement rendu compte de l'évolution de la participation des femmes en politique depuis les cinquante dernières années.

OBERSON
RELEVÉ LE DÉFI
VELO '90



Vélo de montagne,
PRECISION
12 vitesses
Shimano

179\$

710, rue Bouvier
Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale
623-8368

Chez les concessionnaires Hyundai...

On brise le mur des versements mensuels :

8,9% ou 9,9%****

financement sur 36 mois

financement sur 48 mois

La Sonata 1990 : à partir de 303,78\$
par mois

L'Excel 1990 : à partir de 202,52\$
par mois

Profitez de ces taux
pour vous offrir la voiture que vous désirez!

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

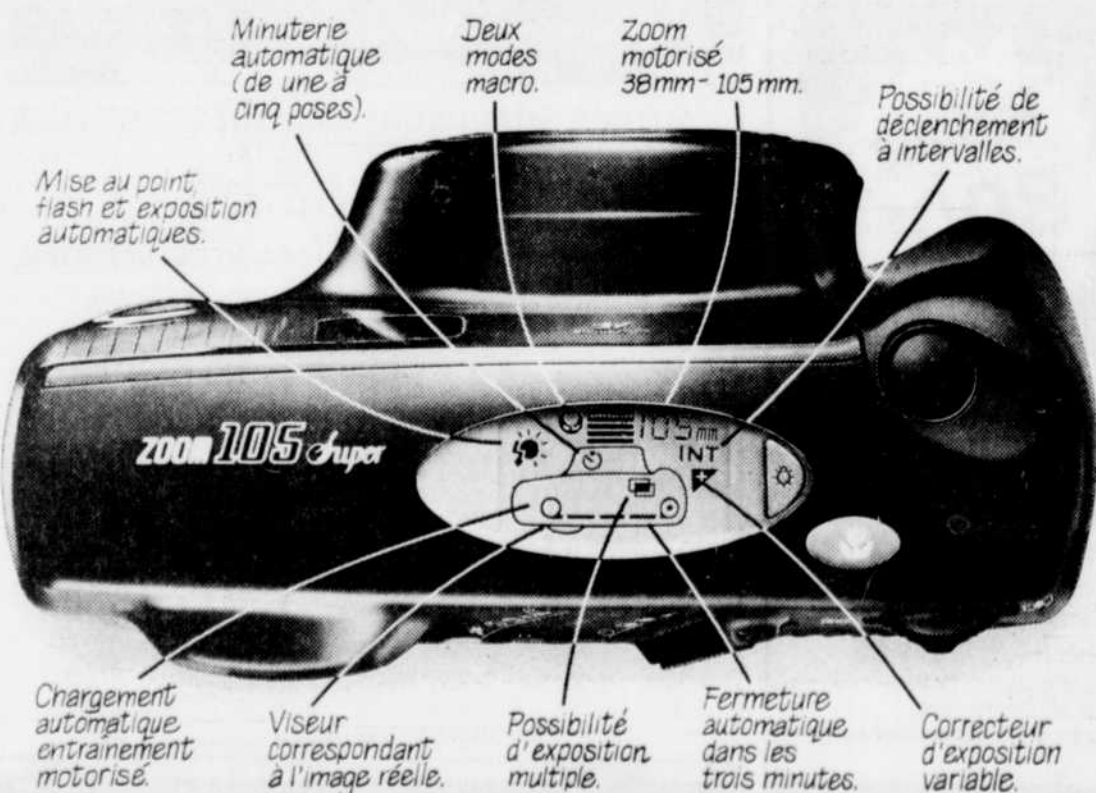
** Financement à 8,9 % sur 36 mois et à 9,9 % sur 48 mois sous réserve d'approbation du crédit.
Maximum sur la Sonata : 12 000 \$; maximum sur l'Excel : 8 000 \$. Exemple : une Sonata financée à 8,9 % sur 36 mois coûte 303,78 \$ par mois. Coût de l'emprunt : 1 717,38 \$. Montant total devant être payé : 13 717,38 \$. Si l'emprunt de 12 000 \$ se fait sur 48 mois, le versement mensuel est de 303,78 \$. Coût de l'emprunt : 2 581,15 \$. Montant total devant être payé : 14 581,15 \$. Une Excel financée à 8,9 % sur 36

L'offre prend fin
le 30 avril 1990

mois coûte 254,03 \$ par mois. Coût de l'emprunt : 1 144,90 \$. Montant total devant être payé : 9 144,90 \$. Si l'emprunt de 8 000 \$ se fait sur 48 mois, le versement mensuel est de 202,52 \$. Coût de l'emprunt : 1 720,77 \$. Montant total devant être payé : 9 720,77 \$. L'offre s'applique aux véhicules neufs achetés et livrés à partir de stocks déjà existants chez le concessionnaire entre le 19 avril et l'heure de fermeture du 30 avril 1990. Consultez votre concessionnaire Hyundai participant pour connaître toutes les conditions.

Imaginez autant d'intelligence

dans un si petit boîtier.



Voici le nouvel appareil zoom compacte de Pentax: le Zoom 105 Super.

Facilite la créativité. Rapide. Pratique. Sans aucune complication technique. Le nouveau Zoom 105 Super. Le dernier-né de la famille des zoom compacte de Pentax. Le Zoom 105 Super. Vous en respecterez l'intelligence. Vous en adorerez les formes.

PENTAX
zoom 105 Super

Grandeur réelle de l'appareil.